mairie

le Vigen

information

automne-hiver 2014

Diaporama

100 ANS DE ROGER BRISSAUD
COMMÉMORATION ARMISTICE 1918
JOURNÉES DU PATRIMOINE
AU BOIS DE ROSE CÉDRIC ROBERT

1

4

6

7

2

11

5

8

9

10

3

12

Photographies 1 à 3
100 ANS DE ROGER BRISSAUD
Article dans le prochain magazine

Photographies 4 à 6
JOURNÉES DU PATRIMOINE
À L'ÉGLISE ST-MATHURIN
Article en page 8

Photographies 7 à 10
AU BOIS DE ROSE CÉDRIC ROBERT
Portrait en page 24

Photographies 11 à 12
COMMÉMORATION DE
L'ARMISTICE DE 1918

Jean-Claude Chanconie

Maire du Vigen

Madame, Monsieur,
au moment où j'écris ces lignes six mois se sont écoulés depuis l'élection du nouveau conseil municipal. Les premières semaines ont été consacrées à l'installation des commissions, à la prise de ses fonctions par chacun, à l'étude des dossiers en cours, à la mise en place de la quinzaine d'organismes où siège la commune. Une fois ces préliminaires terminés pour six ans, le conseil municipal a pu prendre en main la conduite des affaires de la commune.

Où en sommes-nous ?
Le premier comité de village a eu lieu sur le secteur de Leycuras, Puy-Méry, Le Coudert, Les Pradilles. Il a abordé deux sujets : l'aménagement et la gestion du parc autour du « bassin d'orages » de Leycuras. La gestion de l'éclairage public sur le secteur.
Une réunion Internet a été organisée autour d'une solution alternative d'attente remédiant, partiellement, au sous-équipement en accès haut débit dont souffre notre commune. Une autre réunion a suivi à propos du « e-commerce » sur la commune (hors zone dite de « Carrefour »).
Une équipe met en place des procédures et une gestion informatisée du cimetière ; il devenait urgent de remédier à la déshérence dans laquelle se trouvait cette gestion. La collecte des informations et la mise à jour de la base de données seront ensuite réalisées par le personnel municipal et s'étaleront sur plusieurs années.
Deux groupes de travail s'emploient à clarifier nos pratiques. Ils planchent actuellement sur deux sujets :
• Les relations avec les associations et les règles d'attribution des aides et subventions. Avant d'être débattues au conseil, les préconisations du groupe seront soumises aux associations début 2015.
• Les tarifs des services. Certains seront mis en application dès 2015. D'autres ne le seront qu'en 2016.

Pour les dossiers initiés dans la précédente mandature :
Les travaux de l'église sont terminés (Il reste la restauration des statues).
Pour l'opération, partiellement engagée, des locaux techniques à Plaisance, une expertise complémentaire a été demandée. Ses résultats, préoccupants, conduisent à un réexamen complet du projet. L'opération est bloquée dans l'attente de chiffrages. Nous devrons cependant engager quelques travaux conservatoires inévitables.
Des modifications ont été demandées au projet de construction de l'école maternelle et d'autres subventions ont été sollicitées. Ce projet reste prioritaire mais un bilan financier précis est nécessaire avant toute décision.
Le projet de construction d'une salle omnisport avec Solignac n'est pas compatible avec nos contraintes budgétaires. Il devra être reporté à une autre mandature.

Dans la prochaine édition du journal j'aborderai les dossiers dont nous ne sommes pas entièrement maîtres. Plusieurs sont en négociation. Parmi eux il en est un qui devrait démarrer en 2015 : la réfection du lotissement des Farges, puis dans un deuxième temps du village. Cela portera sur l'enfouissement des lignes, la réfection des réseaux d'assainissement, la réfection des trottoirs et des chaussées.
Sans entrer plus avant dans les détails voilà où nous en sommes. Tout ne peut pas se faire en même temps ; dès qu'un projet est « sur les rails », un autre est mis en chantier.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, de bonnes fêtes et une excellente et heureuse année 2015.
Jean-Claude Chanconie

SOMMAIRE

P. 4-13
VIE MUNICIPALE
Actualités, tribunes des élus, projets, aménagements... tout sur la commune.

P.14-15
LIMOGES MÉTROPOLE

P.16-23
VIE DES ASSOCIATIONS
Interviews, rendez-vous, activités des associations de la commune.

P.24-27
REPORTAGES
Au bois de rose
Le Vigen, terre de cinéma

P.28-30
CARNET
Agenda et mémento

mairie le Vigen

OURS
Le Vigen Information
automne - hiver 2014

Mairie du Vigen | 05 55 00 51 17
1 place Adrien-Delor
87110 Le Vigen

Directeur de la publication
Jean-Claude Chanconie
Maire du Vigen

Rédaction
Commission communication,
avec la participation des associations
communication.mairie.le.vigen@gmail.com

Conception graphique | Moshi.Moshi
07 78 87 89 37 / contact@moshimoshi.fr
Impression | l'Atelier Graphique
05 55 50 68 22 / www.ateliergraphique.fr

Imprim'vert. Ne pas jeter sur la voie publique.

Sauf mentions contraires © images : mairie du Vigen.

Vie municipale et de la commune

Élus du Vigen et représentants de l'Agglo en repérages sur le site du bassin d'orages de Leycuras

COMITÉ DE VILLAGES

COMITÉ DE VILLAGES LEYCURAS, LE COUDERT, PUY-MÉRY du 10 octobre 2014

Première expérience pour ce comité avec un public restreint mais attentif, ouvert et participatif. Les débuts sont souvent laborieux, il ne faut pas se formaliser et continuer cette expérience en organisant d'autres réunions à un jour (le vendredi) et un horaire (20 h 30 au lieu de 18 h) plus adaptés.

Deux sujets étaient proposés à la réflexion des habitants :

• BASSIN D'ORAGES DE LEYCURAS

En présence de Mr DOM de la direction des espaces naturels de Limoges Métropole accompagné de 2 collaborateurs. Mr DOM nous a rappelé qu'un projet avait été présenté l'an passé ; projet qui devait être pris en charge par une classe du Lycée des Vaseix pour étude et propositions concrètes mais qui n'a pas abouti. Les services de Limoges Métropole reprennent donc le projet en l'état et vont s'appuyer sur des expériences similaires à Isle et St-Gence, en associant aussi les habitants et riverains. L'espace vert du lotissement de Leycuras comprend le bassin d'orages et toute la partie en herbe ; de nombreuses espèces animales et végétales ont été répertoriées par le service des espaces naturels et méritent d'être protégées.

La gestion du bassin d'orage par Limoges Métropole implique un curage des rives qui sera effectué à l'automne avec arrachage des saules et fauchage d'une partie seulement de la végétation afin de préserver la faune présente.

La partie « prairie » était entretenue par les agents municipaux au moyen d'engins mécaniques. C'est là que le projet prend toute sa valeur écologique (et économique) car nous nous orienterions vers une gestion (en partie) pastorale du site.

Avec la collaboration volontaire d'un propriétaire de moutons, la prairie serait divisée en 3 ou 4 parcelles « mobiles », délimitées par du grillage à moutons électrifié (sur batterie 12V) ; les clôtures seraient déplacées après cette « tonte naturelle » de chaque parcelle (système de rotation). La période de pacage irait du printemps à l'automne et le terrain retrouverait sa plénitude pendant l'hiver. Les chemins seront, bien sûr, toujours libres et accessibles à la promenade et seraient entretenus par nos agents. Une signalétique adaptée au lieu (faune/flore des milieux humides) a été évoquée.

Un projet qui pourrait à terme déboucher sur une démarche pédagogique, pourquoi pas en direction des enfants des écoles, avec un parcours documenté et des expériences à réaliser avec leurs enseignants. Cette idée est, bien évidemment, à soumettre préalablement aux équipes pédagogiques qui s'empareront -ou non- de cette idée. Tout cela serait mené en étroite collaboration technique et financière avec ce service de l'Agglo mais surtout avec toute personne de bonne volonté du quartier afin que ce projet soit le plus en adéquation avec les attentes du plus grand nombre.

Bassin d'orages de Leycuras

• DÉMARCHE VERS UNE GESTION RAISONNÉE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

En présence de Mr CHAUSSE de Limoges Métropole.

Mr Chausse nous a fait un point sur le Grenelle II de l'environnement qui met en avant les nuisances lumineuses dues à l'éclairage public. Celui-ci n'est pas adapté aux nouvelles normes à savoir : flux lumineux dirigé vers le sol. De plus, il engendre une grosse consommation d'énergie et représente une charge importante pour la communauté. Une évaluation a été faite et représente, au Vigen, 103 KW par habitant et par an. (supérieur à la moyenne nationale qui est de 90 KW) soit 11,90 € par habitant.

L'éclairage public n'est pas obligatoire pour les municipalités. Depuis l'intégration des lotissements, la partie nord de la commune représente 30 % du budget éclairage et de nombreux appareils non conformes doivent être remplacés : un nouveau lampadaire avec son installation revient aux alentours de 1 000 €, ce qui représente un budget important pour une mise aux normes qui ne pourra se faire que progressivement.

Nous sommes amenés à nous poser la question suivante : faut-il laisser l'éclairage public allumé toute la nuit ou ne vaudrait-il pas mieux l'éteindre à certains moments ou encore abaisser le niveau lumineux une partie de la nuit ? L'extinction une partie de la nuit, avec des horaires à définir (ex : de 23 h à 6 h), engendrerait des économies notoires. À ceux qui opposeraient l'insécurité, des études laissent apparaître que l'obscurité ne favorise en rien les cambriolages. Nous savons aussi que le ressenti est bon chez nos voisins de Condat/Vienne qui ont adopté ce mode de fonctionnement.

Pour ce qui est du bassin d'orage de Leycuras Limoges Métropole va avancer sur le sujet et nous aurons à nous revoir. Pour ce qui est de l'éclairage public le conseil municipal aura à faire un choix rapidement. Il est à noter que l'extinction une partie de la nuit est une option qui entraine un investissement minime et qu'elle est réversible sans délais.

Dans un esprit de communication et de collaboration, nous souhaitons vivement associer la population à l'étude et au suivi de ces deux projets au sein du comité de villages.

Nous attendons rapidement vos candidatures pour travailler et faire avancer ensemble ces deux projets.

Contacts

Mairie du Vigen
05 55 00 51 17 / mairie-le-vigen@orange.fr

Cimetière

Serge Auxemery, Christian Bayeron, Raymond Bardaud (élus) travaillent depuis plusieurs mois d'arrache-pied afin de remettre en ordre le fonctionnement du cimetière de la commune et d'établir, entre autres, une procédure en ce qui concerne la reprise de concessions considérées à l'état d'abandon.

Un travail de longue haleine toujours d'actualité et qui nécessite une aide de la part des familles pour la reconnaissance d'ayant-droits ; notamment sur des concessions dont le nom de famille est identique.
« Un cimetière a une particularité propre à ce site : à savoir une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée.
Si l'entretien du terrain communal incombe à la commune, l'entretien des emplacements concédés incombe, en revanche, aux concessionnaires ou à leurs ayants droit.
À ce jour il ne reste plus que quelques emplacements disponibles à la vente, et l'on constate par ailleurs qu'un grand nombre de tombes sont dégradées ou mal entretenues.
Dans un souci d'amélioration de l'aspect du cimetière, et de récupération d'espaces, les élus ont voté au cours du conseil municipal du 20/06/2014 le lancement d'une procédure de reprise de concessions funéraires supposées en état d'abandon.
Monsieur le maire a été autorisé à prendre un arrêté prononçant la reprise par la commune des terrains affectés à ces concessions.
La procédure, définie par le Code général des collectivités territoriales (articles L 2223-4, L2223-17 et 18 ; R2223-12 et suivants), est établie selon un protocole étalé sur trois à quatre années.
Une liste de concessions, une centaine de tombes, a été établie suite à une visite avec prises de photos au cimetière.
Des panonceaux ont été plantés devant chaque sépulture paraissant abandonnée, pour une durée de trois ans, afin d'informer les familles et leur permettre de se manifester en mairie.
La liste sera consultable en mairie et aux entrées du cimetière dans les prochaines semaines et pendant toute la durée de la procédure.
Bientôt, la date reste à fixer, il sera procédé sur site au constat de l'état d'abandon des sépultures ciblées qui doivent avoir plus de 30 ans d'existence et dont les dernières inhumations ont plus de 10 ans.
Les concessionnaires, leurs descendants ou successeurs sont invités à être présents ou représentés le jour de la convocation qui sera diffusée par affichage en mairie, aux entrées du cimetière, au panneau d'informations et par voie de presse.
Il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès-verbal, que les emplacements ciblés sont bel et bien dégradés. Au terme d'une durée de 3 ans, un nouveau constat sera fait et la commune pourra alors reprendre les terrains confirmés à l'abandon.
Durant tout le temps de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien par un nettoyage ou des travaux de restauration afin d'arrêter automatiquement cette procédure puis en informant la mairie.
Le fait de déposer un fleurissement à la Toussaint sur une tombe délabrée, recouverte de mousse ou d'herbes, ne constitue pas un acte d'entretien suffisant.
Pour mener cette opération compliquée dans l'identification de certaines familles anciennes ou parfois disparues, nous avons acquis un logiciel spécifique qui permet de stocker toutes les informations rattachées à chaque concession (acte d'acquisition, photo, durée de concession, personnes enterrées), une mémoire pour les générations futures.
Mais pour ce faire nous faisons appel à toutes les personnes vigenoises, les proches de longue date ou connaissant des familles propriétaires de concessions anciennes pour nous aider à recueillir un maximum de renseignements.
Parallèlement à cette opération, la commune a acquis le terrain mitoyen pour un agrandissement indispensable mais dont la mise en œuvre n'est pas encore d'actualité. ».

Nouveaux tarifs

Le Conseil municipal, réuni le 13 novembre dernier, a voté de nouveaux tarifs qui entreront en vigueur au 1er janvier 2015.
Ces tarifs, étudiés avec attention par les élus de la commission finances, le maire, les adjoints, le conseiller délégué, ont été calculés après un comparatif (tarification et durée des concessions) avec d'autres communes de l'Agglo et du département.

- Concession perpétuelle : 100 € le m²
- Concession pour 50 ans (précédemment 30 ans) : 50 € le m²
- Colombarium pour 50 ans (précédemment 30 ans) : 900 €

Se souvenir, c'est comprendre, apprendre, mais aussi s'engager

Raymond SAULIER

À l'occasion de la cérémonie à la stèle du Mas-du-Puy le 17 août dernier, c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons écouté le discours de Monsieur Raymond Saulier, 90 ans, ancien résistant en Limousin.

Un texte fort dit d'une voix toujours jeune qui raconte comment 8 jeunes hommes des communes du Vigen et de Solignac ont été fusillés -les visages mutilés pour ne pas les reconnaître- par une section de l'armée allemande en 1944. Un épisode funeste parmi tant d'autres en France et dans le reste du monde durant cette période d'occupation mais aussi de résistance. Mais voilà, l'horreur a eu lieu sur notre commune et chaque jour, des centaines de personnes passent devant ce monument à bord de leurs véhicules, ignorant, le plus souvent, combien Jacques Barrage (18 ans), René Bugeaud (27 ans), Jean Delage (31 ans), Lucien Meilhard, aimé Pataud dit "Tarzan" (18 ans), Marcel Thomas (22 ans), Aimé Valade (18 ans) et Pierre Cuisinier (21 ans) aimaient la vie et l'ont perdue dans des circonstances tragiques pour défendre la Liberté.

Dans l'assistance, des personnes plus ou moins âgées, quelques quarantenaires mais pas de "jeunes" comme le souligne M. Saulier... alors : comment entretenir le devoir de mémoire lorsque les survivants des guerres se tairont à jamais ? Qui rappellera les cicatrices des pays qui connurent ou vivent à l'heure actuelle le traumatisme de la guerre ou de la dictature ?

Aujourd'hui nous ne sommes plus en guerre, mais se pencher sur le passé d'une nation permet de façonner le présent et préparer l'avenir. Les résistants ont permis de défendre les droits de leurs nations à vivre dans la paix et la liberté ; ils avaient une cause.

Pour ceux qui le souhaitent, vous pourrez rendre hommage aux fusillés du Mas-du-Puy en août prochain et pour d'autres, lire l'intégralité du discours édifiant de Raymond Saulier sur le site de la commune.

Une pensée pour les hommes et les femmes qui luttent et s'engagent dans le monde, parfois au péril de leur vie, pour que triomphe l'humanité.

Le saviez-vous ?

LE BAPTÊME RÉPUBLICAIN
Il est possible d'organiser le baptême civil de votre enfant à la mairie du Vigen.

Cette cérémonie laïque est accessible à tous et permet de donner à un enfant (jusqu'à 13 ans) un parrain et une marraine. Comme pour le baptême religieux, le baptême républicain n'a aucune valeur juridique ; il s'agit uniquement d'un engagement moral de la part des parrains et marraines traduisant leur attachement particulier à votre enfant.

Comment se déroule la cérémonie du baptême civil ?
Il n'y a pas de cérémonie préétablie, cependant elle se déroule généralement comme suit :

- Les parents et l'enfant sont accueillis par le maire ou son adjoint dans la salle des mariages.
  Celui-ci fait un rappel historique sur l'origine de la cérémonie, un discours sur l'enfant et rappelle ensuite les valeurs républicaines.
- Juste avant que l'élu n'invite les intéressés à signer le certificat de parrainage civil, il demande aux parrains et marraines de s'engager solennellement et d'accepter leurs nouvelles « responsabilités ».
  Ils pourront alors, s'ils le souhaitent, prononcer un discours.
- Le certificat de parrainage civil est remis aux parents ainsi qu'aux parrains et marraines et un exemplaire est dédié à l'enfant.

Peut-on désigner deux parrains ou deux marraines ?
La cérémonie de baptême civil, ne revêtant aucun caractère officiel, n'est régie par aucune loi. La désignation des parrains et marraines n'est donc soumise à aucune règle, cependant, ceux-ci doivent être majeurs.

Fin des travaux de rénovation intérieure de l'église !

Après un an de travaux, dont nous avons relaté les différentes étapes dans les précédents bulletins, l'église Saint-Mathurin a enfin retrouvé toute sa splendeur et ouvert ses portes à tous !

La première découverte s'est faite lors des Journées du patrimoine. Mme Rabaté, conservatrice régionale des monuments historiques, a assuré des visites guidées toute la journée du 21 septembre. Ses explications, très documentées sur les travaux ont passionné les nombreux visiteurs. Jean-François Guinot, maître verrier qui a eu en charge la restauration des vitraux, était également présent et a donné de nombreux détails sur son travail et sa technique de restauration. Avant chaque visite Mme Jacqueline Darfeuille a rappelé un bref historique de l'église. Une bien belle journée qui a ravi les nombreux visiteurs venus du Vigen et d'ailleurs !

Jean-Claude Chanconie, Père Mallet-Guy, Alain Castagnier

Le samedi 25 octobre a eu lieu l'inauguration officielle en présence de nombreuses personnalités, accueillies par le maire du Vigen. Dans son discours, Jean-Claude Chanconie après avoir présenté les travaux, a remercié, pour la qualité de leurs interventions, les cinq entreprises qui ont participé à cette restauration ainsi que les partenaires financiers (État, département, région, Fondation du patrimoine et donateurs) Il a rappelé que le montant total des travaux est d'environ 620 000 €. Il a souligné que l'État en prenant à sa charge près de la moitié, la région 5%, le département presque 16% il ne reste qu'un peu moins de 30% à la charge de la commune . De cette somme il faut déduire les contributions apportées par les donateurs et la Fondation du patrimoine qui ramènent la charge de la commune à moins de 24%. Tous ces chiffres ne comprennent pas le nouveau mobilier et les nouveaux objets liturgiques entièrement pris en charge par la paroisse. Cependant tout n'est pas encore terminé ! La statuaire n'a pas encore retrouvé sa place et doit faire l'objet d'une dernière tranche de restauration….

Puis il a rendu hommage à Jeannette Leybros , maire précédent, qui avait engagé ces travaux avec détermination et à M. Gérard Dupont qui pendant des années a été « le gardien » de cette église, mais qui hélas nous a quittés trop tôt pour la retrouver dans tout son éclat.

La parole a ensuite été donnée, au Père Jean-Marie Mallet-Guy, qui a vivement remercié la commune de lui avoir rendu ce lieu de culte dans tout son éclat, à M. Jean-Claude Boisdevézy responsable régional de la Fondation du patrimoine, à Mme Annick Morizio représentante du Conseil général et de Daniel Boisserie député, à M. Philippe Reilhac représentant du Conseil régional, et enfin à M. Alain Castagnier Secrétaire général de la préfecture. Le Père Bernard Vigneras, vicaire épiscopal représentant l'évêque, Mme Véronique Daniel-Sauvage directrice de la DRAC, Mme Aline Rabaté, conservatrice régionale des monuments historiques et M. Brière technicien de la DRAC étaient également présents.

Père Mallet-Guy, Père Vigneras et Claude Boisdevézy

Les nombreuses personnes qui assistaient à cette cérémonie ont pu apprécier, à leur juste valeur, l'ampleur et la qualité des travaux réalisés.

Le dimanche 26 septembre une messe inaugurale a eu lieu en présence du Père Bernard Vigneras, vicaire épiscopal.

Enfin, le 12 décembre, sous la direction d'Eric Durant, vingt cinq choristes et un soliste professionnel donneront un concert de musique religieuse orthodoxe qui permettra d'apprécier l'acoustique exceptionnelle de cet édifice.

La tribune de vos représentants

"ENTRE VILLE ET CAMPAGNE"

Le conseil a pris, ou doit prendre, des décisions dans trois domaines liés aux écoles mais apparemment sans rapport entre eux (nous nous en tiendrons dans cette tribune à des chiffres très arrondis).
En plus du casse-tête organisationnel les nouveaux rythmes scolaires sont, pour la commune, une charge annuelle de 33 000 €. Certaines communes facturent aux familles, au moins partiellement, cette prestation facultative pour les enfants. Le Vigen ne le fait pas : elle fait partie de l'offre éducative et aurait dû relever de l'État. Elle doit demeurer gratuite et ne pas créer de discrimination éducative par l'argent.
Les familles s'acquittent de 2,00 € pour le déjeuner de leur(s) enfant(s). Il coûte en réalité 7,60 € : 3,20 € (denrées + énergie) et 4,40 € (frais de personnel). Ce niveau de participation de la commune est-il justifié ? A contrario, les familles ne pourraient pas supporter le total de la charge.
Le conseil a décidé de porter prix du repas à 2,50 € à partir de 2015. Il en résultera une économie annuelle pour la commune de 11 000 € mais une charge supplémentaire pour les familles de 70 € environ par an et par enfant.
Cela représente une somme conséquente, surtout pour les familles nombreuses.
Depuis plusieurs mandatures, la commune projette un regroupement scolaire en construisant une école maternelle au bourg et en fermant Puy-Méry. Pour cela il faudrait emprunter puis rembourser 40 000 € par an pendant 15 ans. L'organisation, serait simplifiée et les activités périscolaires améliorées. Cela dégagerait aussi une économie immédiate de fonctionnement de 9 000 € par an.
Le site de Puy-Méry pourrait être voué à la vie associative et au lien social sur le secteur.

Pour l'école maternelle il faut trouver 40 000 € moins les 9 000 € d'économies soit 31 000 € par an ; ils ont été investis en activités périscolaires. Compte tenu des 11 000 € de charge en moins sur les repas il manquerait 20 000 €. Seuls 73% des enfants du Vigen sont scolarisés dans la commune. Le regroupement pourrait améliorer l'offre scolaire donc augmenter le taux de fréquentation. Alors les charges de la commune augmenteraient aussi.

On ne peut pas prendre des décisions « toutes choses égales par ailleurs » : leurs effets « collatéraux » font que leur résultat diffère de ce qui était escompté.

On constate que malgré leurs différences d'appréciation tous les élus, au conseil, débattent en fonction de ce qu'ils savent, imaginent ou prévoient en dehors de toute idéologie.

Jean-Claude Chanconie

"BIEN VIVRE ENSEMBLE AU VIGEN"

RENONCER OU COMBATTRE

Quel est le rôle de l'élu, conseiller municipal ? Les élections municipales ont désigné 19 représentants qui siègent au conseil municipal du Vigen. Au quotidien, l'engagement de l'élu est permanent : sur le terrain ou au sein des instances représentatives ou des syndicats tels que le SIPE ou le SIVOM. Souvent sous-estimées, les commissions et autres réunions sont pourtant le fondement de notre démocratie et notre qualité de vie au quotidien en émane : l'assainissement, la voirie, l'éducation, etc. La fonction d'élu exige d'agir dans l'intérêt de la commune, donc dans l'intérêt général et pour le bien de tous. Dans les faits, cela se traduit par des décisions structurantes qui engagent la commune pour quelques mois, quelques années voire des décennies. Ces choix font partie de la fonction ; ils ne satisferont jamais l'ensemble de la population mais ils sont faits dans l'intérêt de tous.
Dans les mois qui viennent, notre conseil municipal devra prendre une décision concernant l'aménagement du groupe scolaire au bourg du Vigen. Les débats sont nourris mais constructifs, espérons que la décision finale sera la bonne.
Alors oui être élu, c'est combattre l'inaction, le copinage et le renoncement. C'est parfois déplaire mais s'est agir.

Virginie Reigue-Laurent

"LE VIGEN DYNAMIQUE & SOLIDAIRE"

Restons positifs ! Les temps sont durs pour tous, et pour notre commune en particulier ! Monsieur le maire nous le rappelle à chacune de nos réunions, et il n'a sans doute pas complètement tort !
Il est vrai que les dotations d'État se réduisent, et qu'il revient aux communes de mettre en place des politiques nous permettant d'être moins dépendants.
Les intercommunalités ont été créées pour venir en aide à nos communes sur les gros aménagements tels que : l'assainissement, les routes, le transport, l'accompagnement et les études sur de nombreux sujets, etc.
À nous de les solliciter, le plus souvent possible pour réduire nos frais d'études, ainsi que pour l'obtention de toutes les aides financières possible.
Lors de l'étude du budget, nous avons vu que les deux principaux leviers que nous avions à notre disposition pour faire évoluer nos finances sont :

- les économies que nous devons réaliser
- les augmentations de taxe d'habitation et foncière que nous pouvons mettre en place.

Concernant les économies, nous accompagnerons toutes celles qui seront réalisées dans le sens de l'équité.
L'augmentation des recettes est assez simple, elle s'appuie sur 2 axes :

- l'augmentation de taux des taxes d'habitation et foncière
- le nombre de taxes perçues

Nous serons vigilants à ce que les augmentations de taxes soient liées à des investissements aboutis et pérennes.
Quant à l'augmentation du nombre de taxes, aucune politique ces 12 dernières années n'a été mise en place pour cela.
Le regroupement des 2 écoles et la construction de l'école maternelle, devront tenir compte de ces 3 facteurs (économies engendrées, investissement optimisé, pérennité assurée) et nous serons force de propositions pour y arriver.
Il est temps que le « faire ensemble » prenne le dessus sur le « laisser faire »

Nous vous souhaitons un bon Noël et de bonnes fêtes de fin d'années, et vous assurons de notre détermination à ce que le Vigen soit dynamique et solidaire.

Jean-Yves Cacoye & Joëlle Ribeyrotte

DES BONBONS OU UN SORT !

Depuis 3 ans, des petits groupes d'enfants et adolescents ont remis Halloween au goût du jour, faisant régner un esprit de fête dans le bourg le 31 octobre, veille de la Toussaint.

Chaque année, cette initiative fait des émules et vous avez sans doute reçu la visite de sorcières, fantômes, vampires et monstres de tous poils vous réclamant « des bonbons ou un sort ! ».

Cette coutume, venue des pays anglo-saxons, permet au Vigen de créer une rencontre drôle et sympathique entre générations. Certains attendant en effet avec impatience les jeunes après s'être prémunis de bonbons pour l'occasion, d'autres, un peu surpris, improvisant avec les moyens du bord ; paquets de gâteaux et même des fruits... car ils étaient nombreux à défiler, que ce soit dans le bourg, aux Farges ou bien encore à Ligoure ! Certains habitants avaient pris le temps de décorer les abords de leurs maisons : citrouilles, fantômes, toiles d'araignées, bougies, renforçant cet esprit si particulier d'Halloween.

Les plus jeunes ont défilé tôt (vers 17 heures), les ados ont, eux, attendu la tombée de la nuit apparaissant au détour d'une rue ou sur les seuils avec des maquillages et déguisements particulièrement effrayants, inventifs et très réussis mais hélas pour eux : plus de bonbons ; les petits avaient déjà tout raflé !
Petite anecdote rapportée par une habitante : un groupe d'adolescentes s'amusait d'avoir récolté des tas d'autres choses que des bonbons et qu'il ne leur manquait plus que... de la viande !

Un bel événement spontané très réussi, néanmoins troublé par la divagation de trois chiens-loups dans le bourg et en particulier sur l'avenue Frédéric-Le-Play, provoquant un grand désordre au niveau de la circulation. Halloween oblige, cet épisode a marqué les plus petits persuadés de voir de véritables loups, faisant naître chez certains une peur bien compréhensible. Rapidement sur les lieux pour régler le problème, le maire et des élus remercient les gendarmes et le vétérinaire du parc du Reynou pour leur contribution au rétablissement de l'ordre et au retour des animaux chez leur propriétaire. Les jeunes de ce fait ont pu continuer à circuler en toute sécurité et espèrent bien se retrouver encore plus nombreux en 2015.

Chers habitants, pensez-donc à vous prémunir de sucreries l'an prochain pour ne pas finir transformés... en citrouilles !

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Nouveaux rythmes scolaires, combien ça coûte ?

Le coût de la mise en place des nouveau rythmes scolaires pour l'année 2014-2015 représente une somme importante pour une commune comme la nôtre. Il a nécessité également un gros investissement de la part des élus de la commission affaires scolaires en collaboration étroite avec le personnel administratif pour la recherche d'intervenants de qualité et les enseignants pour l'organisation des activités au sein de chaque école.

Ces nouveaux rythmes scolaires ont engendré une augmentation des heures de garderie et la mise en place des activités périscolaires qui se déroulent sur les 2 écoles pour les enfants du CP au CM2. Elles ont lieu dans les écoles, au foyer des jeunes ou à la bibliothèque, les jeudis de 15 h à 16 h 30 pour l'école de Puy-Méry et les vendredis de 15 h 45 à 16 h 15 pour l'école du bourg.

Une réunion de présentation a eu lieu début septembre avec les instituteurs, les intervenants et les agents communaux pour une meilleure coordination.

Le programme est mis en place sur les périodes qui vont de vacances à vacances encadrées par des professionnels de l'animation mais aussi des prestataires diplômés. Beaucoup de temps et d'énergie déployés pour dénicher les activités et les associations disponibles sur ces créneaux horaires.

Un questionnaire est remis à chaque enfant qui émet ses choix par ordre de préférence à chaque période.
La 1re période s'est terminée avec succès autant pour les enfants que pour les animateurs : les enfants ont pu découvrir l'éveil musical, l'anglais, des ateliers d'arts plastiques, le théâtre, la vidéo-photos, la nature

	Réalisé 2013/2014	Prévisionnel 2014/2015
Animateurs	17 000 €	15 200 €
Agents communaux (garderie)	19 500 €	23 300 €
Bus du mercredi centre de loisirs Solignac & Condat	2 500 €	2 340 €
Matériel divers	2 300 €	1 000 €
TOTAL	41 300 €	41 840 €
Aide versée par l'État	177 élèves x 50€ = 8 850 €	171 élèves x 50€ = 8 550 €
Coût total	32 450 €	33 290 €

et l'environnement, et des activités sportives, handball et tennis, dans une ambiance ludique et conviviale.
Pour la 2e période, les activités sportives s'arrêtent compte-tenu de la météo et du manque de salles.

À l'école du bourg un professeur de danse proposera du hip-hop / jazz / ou danse africaine selon le souhait des enfants dans la salle du foyer des jeunes et pour l'école de Puy-Méry, le chef Benoit Bessaguet de « L'Instant Gourmand » (St-Maurice-les-Brousses) va inviter les enfants à la découverte des aliments pour des expériences riches en saveur.

La parole aux enfants !

Sûrs d'eux ou parfois plus timides, petits et plus grands nous racontent avec leurs mots à eux leur expérience des premiers ateliers de septembre jusqu'à la Toussaint et nous font part de leurs choix pour les ateliers jusqu'à Noël.

ARTS PLASTIQUES AVEC ESTELLE

C. (5 ans - le bourg) elle a décidé de continuer le même atelier pour cette 2e période parce que ça « lui plaît beaucoup ».
« Avec Estelle, on travaille sur Noël : on a fait un calendrier. On prend une plaque de carton, on plie en deux et on a fait des petites maisons qui s'ouvrent. On a peint le carton mais pas les fenêtres, moi j'ai pas tout fini encore. Derrière on va mettre des boîtes qui sont ouvertes en haut pour mettre des bonbons dedans ; les chocolats, c'est trop cher. Ça me plaît beaucoup, je suis avec mes copines. Pour la prochaine fois, j'aimerais bien faire anglais avec Marie-Paule... et mes copines ! »

ÉVEIL MUSICAL AVEC CLÉMENT

G. (5 ans et demi - le bourg) il adore cet atelier au point de continuer aussi sur cette 2nde période.
« Ça me plaît beaucoup. On emmène des instruments et lui aussi il en emmène. Il chante des chansons des fois et y'a un youkoulélé. On fait des petits moments avec de la musique. J'aime beaucoup écouter de la musique comme « sur ma route » de Black M. La prochaine fois, je ferai Arts plastiques. »

ARTS PLASTIQUES AVEC ESTELLE

P. (9 ans - Puy-Méry). « On fait du dessin, de la peinture et de « l'art manuel » avec du carton et du scotch. On a construit comme une maquette, moi j'ai fait un campement avec une maison comme un mobile-home. C'était bien. La dame nous fait voir des artistes sur l'ordinateur. Elle nous a demandé de faire un bonhomme sans visage comme un artiste ou alors de dessiner notre main et de faire un dessin dedans. Je n'ai pas trop aimé ; certains exercices ne correspondaient pas à mon âge et parfois, c'était trop facile. Moi, je préfère imaginer. La dame était gentille, on pouvait discuter mais pas trop fort. J'ai choisi cet atelier parce que j'aime bien les arts plastiques. Pour cette fois, j'ai choisi l'atelier vidéo. »

ATELIER VIDÉO-PHOTOS AVEC ANTONIO ET TOM

(un atelier qui normalement doit fonctionner avec le même groupe sur toute l'année scolaire)
C. (10 ans - Puy-Méry). « J'ai choisi cet atelier parce que ça me plaisait et puis j'avais eu un appareil photos pour mon anniversaire, donc ça ma paraissait attrayant. J'imaginais qu'on tournerait un film et qu'on nous donnerait des cours de photo. Ben l'atelier maintenant c'est juste vidéo... Je suis un peu déçu. Finalement, on tourne un JT. Chacun a un petit boulot (moi c'est décorateur et caméraman) mais on a juste parlé et on n'a pas commencé à tourner. Je n'ai pas fait de décors ni touché la caméra... Alors j'ai voulu changer. J'ai choisi Club nature avec Franck. Je pensais qu'on regarderait des photos d'animaux et en fait, l'animateur organise des sorties en forêt, par exemple aussi, ils ont fabriqué un piège à serpents, mais je ne sais pas s'ils en ont capturés ; c'était les vacances. »

Sortie nature au bassin d'orages avec Franck pour une découverte des essences d'arbres.

Le petit marché d'Élodie

Tous les jeudis au Vigen
Téléphone : 07 82 33 64 86

COMMERCES ITINÉRANTS

LE PETIT MARCHÉ D'ÉLODIE VIENT CHEZ VOUS !

Qui ne se souvient pas des week-end ou des vacances passés chez les grands-parents à la campagne et du moment, tant attendu, où arrivait dans la cour, sur le bord de la route le camion de l'épicier ou bien du boulanger... C'était comme une fête, la mamie se recoiffait, enlevait le tablier et mettait sa jolie veste, attendant, fin prête, le coup de klaxon pour sortir « faire les commissions »... Élodie se rappelle combien ce moment comptait pour sa grand-mère et du bonbon qu'on lui offrait quand elle l'accompagnait.
Un souvenir qui l'a guidée vers une reconversion inattendue, devenue presque insolite, à la recherche de plus de proximité et de convivialité après une belle évolution professionnelle dans le commerce.

Depuis Juillet, elle sillonne les routes à bord de sa camionnette-épicerie ambulante baptisée « Le petit marché d'Élodie » et se partage entre ville (les foyers de personnes âgées de Limoges) et campagne (Le Vigen, Eyjeaux, Saint-Bonnet-Briance, La Porcherie...). « Humainement, c'est génial ! », dit-elle d'une voix enjouée qui laisse imaginer une personne généreuse, attentionnée et à l'écoute. Car Élodie prend le temps, discute, rend des petits services, parfois s'arrête boire un café si le temps le lui permet. «Oh, ce n'est pas grand chose, mais ça permet de créer d'autres liens », dit-elle, alors qu'elle est le petit rayon de soleil qui vient illuminer la journée des personnes les plus isolées. Maintenant, aux Farges, au Chatenet et dans d'autres villages de la commune, on attend l'épicière avec impatience.
Elle propose fruits et légumes, crèmerie, épicerie, pain, produits d'hygiène ou d'entretien, avec en prime un sourire radieux !
En attendant la réouverture de la COOP, Élodie sera présente sur la place de la Briance tous les jeudis matins de 11 à 12 h 30 (une solution trouvée par la commune pour palier ce manque) et continue par sa tournée sur la commune de 13 à 16 heures.

Vous souhaitez qu'Élodie vienne jusqu'à vous ? Rien de plus simple : il suffit de lui téléphoner et vous pouvez même passer commande !

LE TRUCK À MANGER 1 CAMION + 2 GARÇONS = BURGERS DÉLICIEUX !

Désormais le jeudi soir, le « camion-cuisine » de Julien Alberti et Bertrand Reineix s'installe place de la Briance. Ils proposent des burgers, des frites « maison », un plat du jour, un potage, des desserts et des boissons. La carte des burgers est variée pour satisfaire les plus difficiles, y compris les végétariens. « Le Truck à manger » s'arrête aussi sur les parkings autour de Limoges et les soirs de concerts à La Fourmi.

Le concept de ce restaurant ambulant consiste à cuisiner directement dans le camion des plats élaborés et des burgers à partir de produits frais en partenariat avec des producteurs locaux. Les recettes proposées sont originales, évoluent au rythme des saisons (pour les produits) et en fonction de la créativité du cuisinier. Julien promet des « folies » pour la fin de l'année : tournedos Rossini et bien d'autres surprises au menu.

La fine équipe, très sympathique, a même fait de émules parmi les commerçants de la place... Au moment de l'installation, l'on assiste à un drôle de « manège » entre le camion et certains commerces... Un rituel convivial s'est maintenant bien instauré : un petit picon-bière* accompagné de saucisse sèche d'un côté et burgers pour la fermeture, de l'autre...

Certains jeudis, nos truck-men ne seront pas au Vigen mais vous pouvez vérifier leur présence sur la commune via Facebook. Il ne vous reste plus qu'à essayer pour être conquis et si vous devenez « accros », le « truck » est également à Solignac le mercredi soir !

* *« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »* - une mention obligatoire et que nos deux compères respectent à la lettre ; travail et sécurité avant tout !!

Le Truck à manger

Pour commander, contactez-les au 06 77 34 71 72. Pour vos évènements associatifs, d'entreprise ou communaux : téléphone, Facebook (en MP), email (letruckamanger@gmail.com).

BRÈVES

Mercredi 8 octobre à 18 h, l'équipe du multi-accueil "123 soleil" accueillait des élus de Solignac et du Vigen. Une bonne occasion pour les "nouveaux" de visiter les locaux et de découvrir le fonctionnement du lieu mais aussi d'en savoir plus sur l'univers si spécifique et règlementé de la petite enfance. Un grand merci à nos hôtesses.

Samedi 11 octobre, une partie des élus du Vigen se sont retrouvés au restaurant scolaire pour une visite en compagnie de Fabrice, le "maître des lieux". Économat, cuisine, salle à manger, chaufferie : rien n'a été laissé au hasard. Le projet de la nouvelle école a également pu être évoqué in situ ; ce qui a permis de se rendre plus facilement compte de l'étendue des travaux encore à réaliser. Les visites du bâtiment à Plaisance (acheté sous la précédente mandature pour la création d'un local technique) ainsi que de l'ancienne salle des fêtes de Puy-Méry ont permis d'échanger et d'imaginer plus librement qu'en commission ou en conseil municipal le potentiel de ces deux lieux. À suivre...

Encore une bonne nouvelle pour les papilles ! René Gilbert Dognon (Janailhac) stationne désormais son camion les dimanches matins au marché place de la Briance. Il propose : des pâtés de pomme de terre, flognardes et clafoutis faits "maison" et cuits au feu de bois. Vous pourrez également vous régaler de véritables frites ainsi que de crêpes.
Contact : 06 14 44 38 32

On expérimente le WIMAX au Vigen

Le 16 septembre, la municipalité organisait une réunion d'information proposant une alternative pour les foyers ne possédant qu'une connexion en bas-débit. 49 personnes ont répondu à cette invitation pour en savoir plus. Des représentants de la société AXIONE Limousin (délégataire de service public pour le développement du très haut-débit et la résorption des zones blanches ADSL) ainsi qu'un technicien de la société Alsatis (opérateur télécom et fournisseur d'accès Internet basé à Toulouse) proposaient l'essai gratuit durant 4 mois* d'un dispositif WIMAX utilisant les ondes hertziennes
Le Relais de l'Âge a été raccordé le 10 octobre en WIMAX avec de très bons niveaux radios.
19 foyers ont souscrit à l'offre gratuite et sont maintenant raccordés. Nous comptons sur les habitants déjà abonnés ou qui expérimentent cette connexion pour nous faire part de leur avis (sur la qualité de la connexion, le sérieux du prestataire, etc.) ; leurs avis et remarques pourraient faire l'objet d'un article dans le prochain magazine.

*Abonnement,matériel et installation compris.

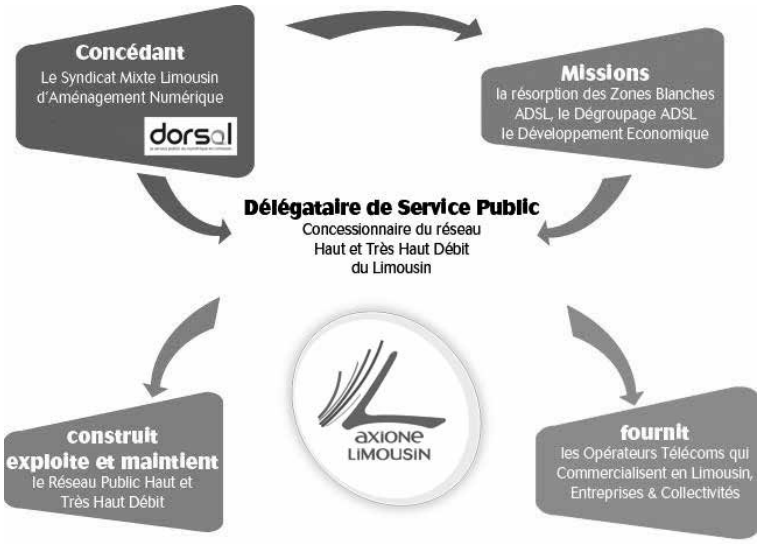

Relais assistants maternels/ parents « Croque Lune »

SES MISSIONS :
Donner une information globale en direction des familles et des professionnels de l'accueil individuel des jeunes enfants. Quand ? Sur les temps de permanence.
Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels. Quand ? Lors des temps d'accueil collectifs et sur des temps en dehors de la présence des enfants (soirée, samedi).
Développer la fonction d'observatoire des conditions locales de l'accueil du jeune enfant. Quand ? Sur les temps administratifs.

SES ACTIONS PASSÉES ET À VENIR :
- Vendredi 31 octobre : Fabrication, cuisson et dégustation de pain ou le goût à l'honneur, salle polyvalente de Boisseuil.
- Vendredi 7 novembre : rencontre entre RAM et 123 Soleil dans les locaux du multi-accueil : l'automne et ses trésors…
- Samedi 15 novembre, au RAM, intervention de Claire Abélard, psychomotricienne sur le langage.
- Samedi 29 novembre, Espace C.I.T.E à Limoges : Journée nationale des assistants maternels, intervention de Mme Boisset, psychologue et formatrice sur l'accueil de l'enfant et de sa famille dans le cadre d'une relation professionnelle.
- Lundi 15 décembre : Noël du RAM de 10 h à 1 2h à la salle des fêtes de Boisseuil, spectacle « Mini Môme » et gouter festif. Ouvert aux assistants maternels, enfants et parents, sur inscriptions.

Assistants maternels, futurs parents, parents, n'hésitez-pas à solliciter le RAM qui est un outil à votre disposition avec une professionnelle à votre écoute.
Contact : Sandrine Miramont
05 55 58 83 06 - ram@mairie-boisseuil87.fr

PARENTS, LES INSCRIPTIONS POUR LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE : C'EST DÈS MAINTENANT !

Qu'il(s) entre(nt) en maternelle ou en primaire, vous pouvez dès à présent inscrire votre ou vos enfant(s) à la mairie du Vigen ; votre demande sera effective immédiatement et transmise aux écoles concernées.

Vous pourrez aussi vous mettre en rapport avec les équipes enseignantes afin d'effectuer une visite des locaux. merci de bien vouloir prendre contact directement par téléphone ou par mail avec les directeurs :
Sandrine Sauvent (Le bourg, maternelle)
05 55 00 54 98 / ce.0870727t@ac-limoges.fr
Loïc Breilloux (Puy-Méry, élémentaire)
05 55 30 79 29 / ecoledepuymery@orange.fr

Limoges Métropole

LE VIGEN S'IMPLIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT ET SOUTIENT LES ACTIONS DE LIMOGES MÉTROPOLE

ASSAINISSEMENT : PAS DE LINGETTES OU AUTRES PRODUITS DANS LES TOILETTES !

Vous jetez vos lingettes dans les toilettes parce que vous pensez qu'elles sont biodégradables ? Éh bien non !
La commune est assainie par deux stations d'épuration (station des Farges pour le secteur des Farges, station de Solignac/le Vigen pour le bourg). Ces stations, qui relèvent de la compétence de Limoges Métropole mais dont l'entretien est partiellement assuré par la commune, sont confrontées à des dysfonctionnements réguliers du fait fibres et autres déchets retrouvés dans les eaux usées (lingettes, tampons périodiques, etc.).
De par leur nature résistante, ces produits, dont certains sont pourtant annoncés comme biodégradables (lingettes), obstruent en effet les réseaux et surtout les pompes.
En effet, le temps qu'elles passent dans les canalisations n'est pas suffisant pour assurer leur dissolution. Les conséquences sont importantes : Blocage des systèmes d'assainissement. Bien que les canalisations d'eaux usées soient dénommées communément "tout-à-l'égout", elles ne peuvent pas pour autant accepter tous les déchets.
Jeter une lingette (ou autre) dans vos toilettes engendre un entretien supplémentaire (et donc un coût pour la collectivité) ; cela pourrait être évité en étant plus vigilants et responsables. En revanche, jeter ces déchets à la poubelle est un geste simple qui contribue à la préservation de l'environnement et au bon fonctionnement des équipements. Alors, pensons-y !

FABRIQUER UN NETTOYANT MULTI-USAGES ÉCOLOGIQUE

Réduire au maximum l'utilisation domestique de produits chimiques destinés à l'entretien du domicile est non seulement possible mais aussi économique ! Cette recette toute simple pour élaborer un nettoyant multi-usages écologique à base de vinaigre blanc possède des propriétés dégraissantes et détartrantes.
Vous pourrez l'utiliser pour nettoyer la salle de bain, le plan de travail de la cuisine ou encore les vitres… et même la vaisselle ! Ici, au Vigen, nous aimons notre planète ; un essai ne coûte rien...

La recette

Un récipient de type pulvérisateur, afin de pouvoir utiliser le spray (flacon à récupérer si possible)
50 cl d'eau chaude
2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude
4 cuillères à soupe de vinaigre blanc (ou vinaigre d'alcool)
1 cuillères à café d'huile essentielles recommander pour leur pouvoir assainissant (lavande, pamplemousse, cirton, menthe) et leur parfum agréable.
Des produits peu agressifs pour l'environnement et très efficaces contre la saleté.

- Commencez par verser le bicarbonate de soude dans le fond de votre pulvérisateur
- Versez l'eau chaude
- À part, mélangez l'huile essentielle et le vinaigre
- Incorporez le tout dans le pulvérisateur et mélangez : c'est prêt !

Inox, table, émail... ce nettoyant fait des miracles ! Testez-le aussi en guise de produit vaisselle ! Remarque : pour un usage de ce produit en tant que liquide vaisselle, augmentez la dose de vinaigre d'alcool qui possède des propriétés dégraissantes.

FABRIQUER UN PRODUIT POUR NETTOYER LES VITRES D'INSERTS

Vous avez un insert et vous achetez des bombes aérosols de produit de nettoyage (avec ou sans mousse).
Ces produits sont très efficaces ; ils nettoient merveilleusement bien les vitres encrassées de suie ainsi que vos poumons qui n'ont rien demandé. Il existe une autre méthode.

La recette

Prenez des cendres de bois dans votre insert et passez-les au chinois pour obtenir une poudre fine. Ajouter de l'eau pour obtenir une pâte onctueuse. À l'aide d'une éponge mouillée prenez de la pâte et frotter doucement la vitre de votre insert. La suie sera dissoute comme par magie par la pâte. Il vous restera à rincer la vitre avec de l'eau et une éponge. Si vous êtes du genre maniaque vous pouvez terminer avec un produit (bio) de nettoyage des vitres. Si vous avez fabriqué de la pâte avec 4 ou 5 verres de cendres vous pouvez conserver la pâte non utilisée dans un récipient clos et vous en avez pour la saison.

Comment ça marche ? Les bombes contiennent de la potasse (hydroxyde de potassium) qui dissout chimiquement la suie. Les cendres en contiennent aussi mais beaucoup moins. La faible concentration en potasse des cendres est compensée par leurs propriétés doucement abrasives. Très concentré en potasse le produit des bombes est très caustique et l'emploi de gants est recommandé. Les cendres sont beaucoup moins caustiques mais on peut aussi mettre des gants.

les @glofiches

Communauté d'agglomération Limoges Métropole

Les domaines d'action de Limoges Métropole

Aureil - Boisseuil - Bonnac-la-Côte - Condat-sur-Vienne - Couzeix - Eyjeaux - Feytiat - Isle - Le Palais-sur-Vienne - Le Vigen - Limoges - Panazol - Peyrilhac - Rilhac-Rancon - Saint-Gence - Saint-Just-le-Martel - Solignac - Verneuil-sur-Vienne - Veyrac

Lorsqu'une commune choisit d'adhérer à une communauté d'agglomération, elle lui délègue certaines compétences (parfois en partie seulement).

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Certaines compétences sont obligatoirement exercées par la Communauté d'agglomération, conformément à la loi…

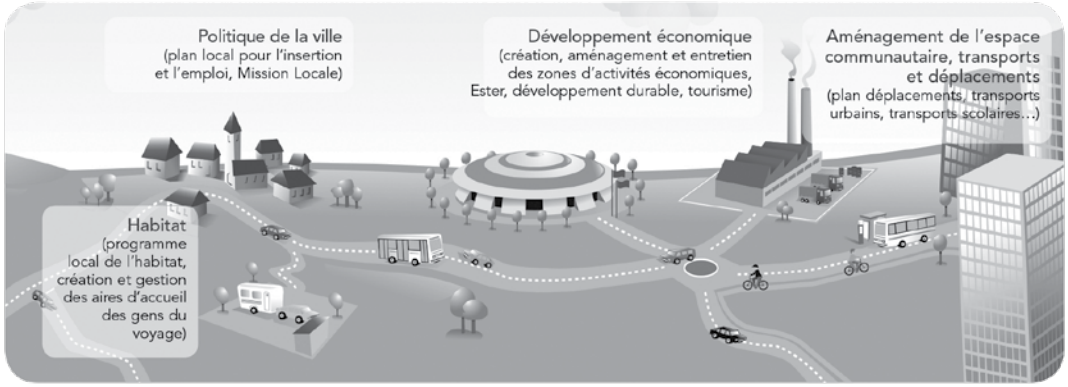

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

La Communauté d'agglomération a choisi 4 compétences optionnelles parmi une liste de 6 propositions prévues par la loi.

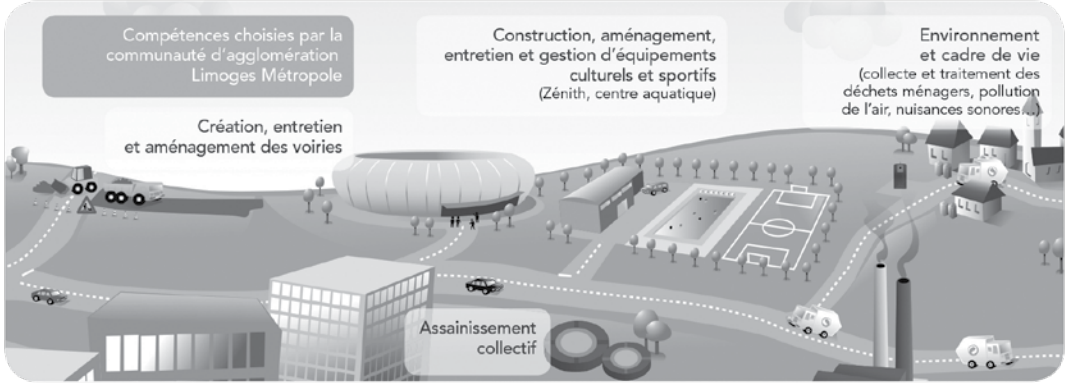

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

Enfin, la Communauté d'agglomération peut choisir d'assumer en plus d'autres compétences, dites facultatives (aucune obligation légale). De ces choix découle la spécificité de chaque communauté d'agglomération.

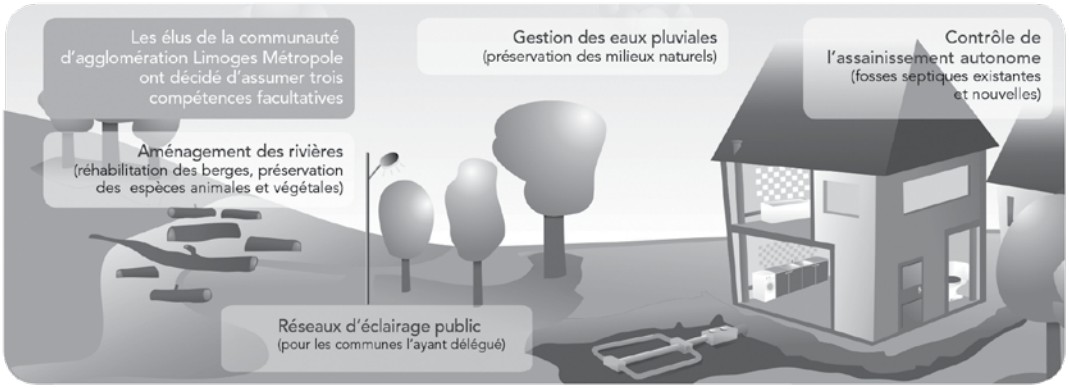

RESTE DONC DE LA COMPÉTENCE DES COMMUNES

- état civil
- élections
- police municipale
- stationnement illicite
- circulation et stationnement
- construction, entretien, fonctionnement des écoles publiques
- urbanisme (plan local d'urbanisme, permis de construire…)
- opérations immobilières
- centre communal d'action sociale, garderies, crèches, foyers personnes âgées…
- actions sur le parc d'intérêt communal, création et réhabilitation de logements sociaux, réhabilitation du parc ancien…
- contrat de ville, contrat local de sécurité
- bibliothèques, conservatoires municipaux, musées, piscines, équipements sportifs, théâtres, centres culturels, archives…
- eau
- santé (vaccinations…)
- espaces verts
- sentiers de randonnée
- commerce et artisanat

Limoges Métropole
Communauté d'agglomération

Communauté d'agglomération Limoges Métropole
64 avenue Georges-Dumas
87031 Limoges cedex 1
tél. : 05 55 45 79 00
www.agglo-limoges.fr

Vie des Associations

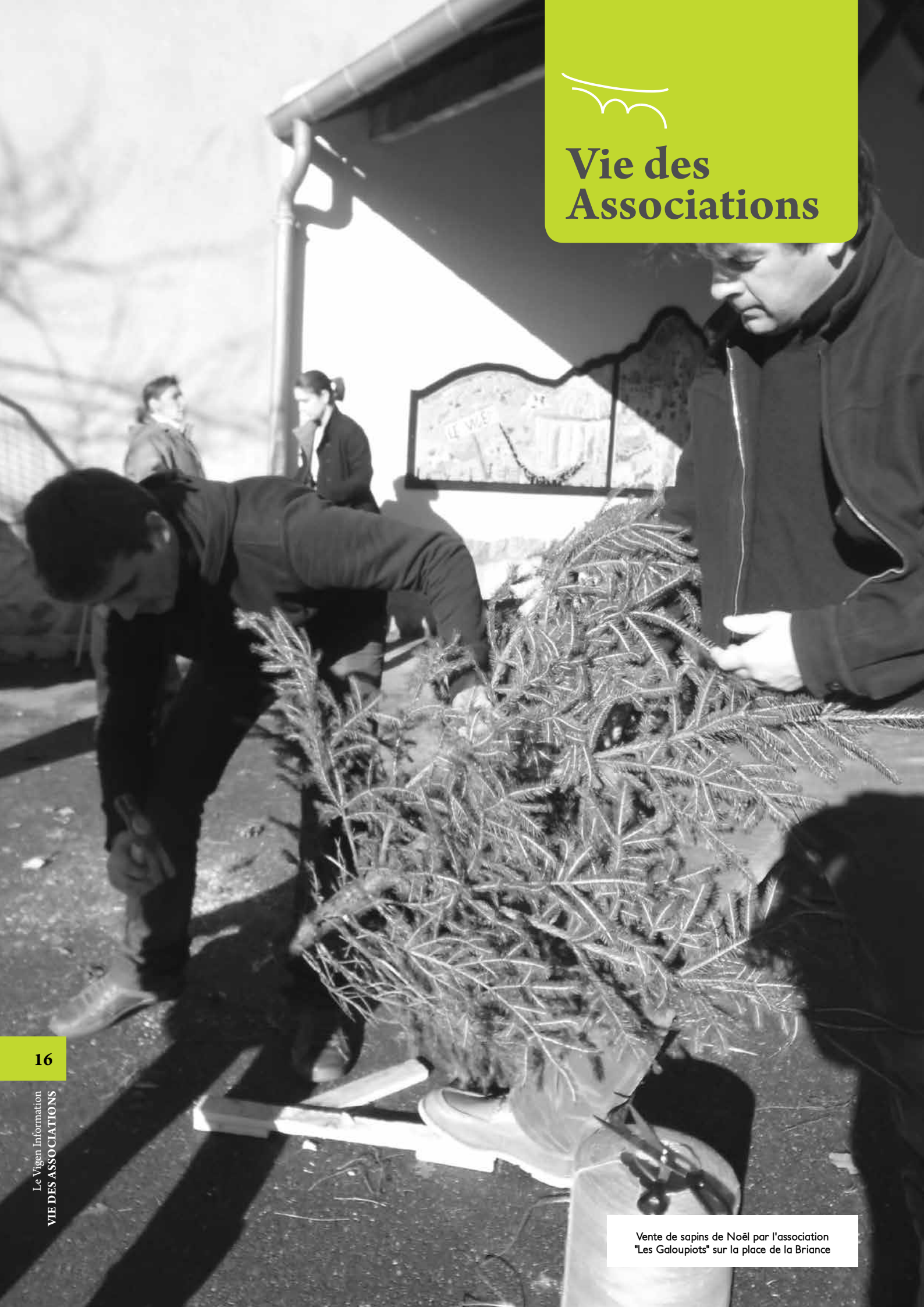

Vente de sapins de Noël par l'association "Les Galoupiots" sur la place de la Briance

MÉLI-MÉLO : UNE BELLE ÉDITION 2014

La fête du livre et de la peinture est devenue un évènement incontournable sur la commune du Vigen.

Imaginée initialement comme un point de rencontre entre les habitants du village, qui s'étire de Limoges à Saint-Maurice-les-Brousses, la notoriété de la manifestation, organisée par la section bibliothèque de l'association « culture et loisirs Val de Briance » a largement dépassé les limites de la commune.

Nombre de visiteurs et de participants viennent de très loin. Cette année, 30 auteurs, 18 peintres et 5 créateurs d'art étaient conviés par les organisateurs. L'invité d'honneur était Jean-Guy Soumy, succédant à Claude Michelet. L'ambiance particulièrement chaleureuse, propre à Méli-Mélo, saluée par les exposants et les visiteurs, s'est rapidement imposée. Comme les années précédentes, une séance de ping-pong entre les mots et les couleurs a fait tourner les têtes de gauche et de droite.

Prétexte de rencontres et de retrouvailles entre habitants du bourg, auteurs et lecteurs, peintres et promeneurs. La désormais institutionnelle dictée d'autrefois a été orchestrée par Maguy Deconchat, redoutable (la dictée) pour les participants qui ont quitté les bancs de l'école depuis plusieurs décennies.

Les enfants n'étaient pas oubliés : un concours de dessins était prévu pour eux.

Une exposition sur les châteaux et maisons bourgeoises du Vigen retraçait l'histoire des familles qui s'y sont succédé. Les poilus du Vigen, enfants de la commune, morts sur les champs de bataille, lors de la Grande guerre étaient à l'honneur, leur sacrifice étant illustré par des certificats de décès de l'époque, numérisés grâce au site du ministère de la défense « Mémoire des hommes ».

L'auteur local, Jean-Paul Romain-Ringuier a donné une conférence sur le rôle des femmes pendant la guerre 14-18 et ses conséquences. Jean-Claude Chanconie, visiblement ravi du succès de la quatrième édition de Méli-Mélo, a souligné l'importance de la manifestation, fédératrice de rencontres et de partages. Une nouveauté en 2014 : la création d'un prix de la Briance qui récompense le meilleur roman et le meilleur polar. À ce sujet, des candidats à la composition d'un jury pour 2015 seraient les bienvenus. Si vous êtes intéressés, adressez-vous à la bibliothèque.

CULTURE & LOISIRS VAL DE BRIANCE

SECTION BIBLIOTHÈQUE

Calendrier des animations organisées par la section bibliothèque de l'association culture & loisirs Val de Briance

NOS DERNIERS ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS (sept-déc 2014)

- Mi-septembre : exposition « Conseil National de la Résistance »
- 28 septembre : manifestation culturelle « Méli-Mélo » de la Briance
- 10-30 novembre : exposition dans le cadre du Centenaire de la Grande guerre « Mémoire de poilus du Vigen »
- 6 décembre : Les ateliers de Noël

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS (janv-mai 2015)

- Janvier : exposition sur les châteaux et maisons bourgeoises du Vigen
- Mars : Le printemps des poètes
- 28 Mars : Les ateliers de Pâques
- Mai : Après-midi jeux de société et jeux divers - ouvert à tous

D'autres activités sont à déterminer ; les dates vous seront communiquées ultérieurement.

MÉMOIRES DE POILUS AU VIGEN

La section bibliothèque de l'association culture et loisirs Val de Briance a décidé de prolonger l'exposition consacrée aux poilus du Vigen, c'est à dire aux hommes de la commune morts au champ d'honneur, au cours de la Première guerre mondiale.

Initialement prévue pour l'édition « Méli-Mélo » 2014, cette rétrospective, élaborée par Murielle Audevard, s'est invitée à la bibliothèque municipale. « Le point de départ a été le monument aux morts du Vigen, sur lequel figurent 66 noms », explique t-elle. « Il a fallu ensuite faire des recherches sur le site "Mémoire des hommes" mis en place par le ministère de la Défense. Les nom, prénom et département d'origine d'un soldat permettent au moteur de recherche

de numériser un certificat de décès établi par le ministère de l'époque. Il détaille le grade, le corps, le n° de matricule mais aussi la date, l'endroit et les circonstances de la mort. Bizarrement de nombreux inscrits sur le monument ne figuraient pas sur ce site. J'ai fini par comprendre qu'à l'époque, les prénoms usuels ne correspondaient pas forcément aux prénoms de baptême. Par exemple, le Joseph Dupuytren du monument aux morts était enregistré sous le prénom de Marie-Joseph par le ministère. »

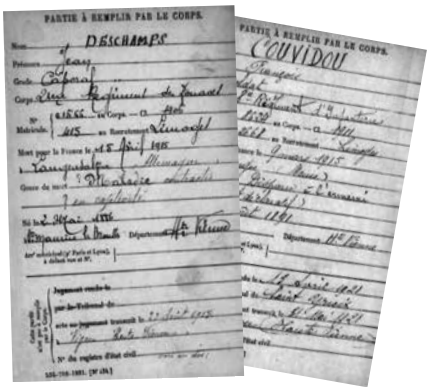

Des graphiques détaillent les chiffres-clé de la grande guerre, des correspondances épistolaires témoignent du quotidien épouvantable enduré par les poilus. Leurs familles leur racontent la vie à la ferme, l'avancement des travaux des champs. Les soldats, très évasifs sur la réalité de la guerre, tentent de les rassurer. Pourtant certaines phrases, laconiques, témoignent de la folie de la guerre. Un jeune soldat écrit : « Enfin, sans doute, ils ne nous auront pas tous, mais ils nous éclaircissent largement. ».

Des photos prêtées par leurs descendants nous rendent les disparus plus proches. Des objets de l'époque, des images prélevées dans des revues « L'illustration » de l'époque, ainsi que des articles de presse permettent d'accomplir un voyage dans le passé qui s'avère être un devoir de mémoire. « Ceux qui ne connaissent pas l'histoire sont condamnés à la revivre ».

Christian Laîné

CLUB DE L'AMITIÉ

Voilà maintenant 4 ans que le Club de l'amitié, regroupant pas loin de 90 personnes, s'active pour donner en novembre un spectacle dont la qualité et l'inventivité s'affinent au fil des ans.

La fréquentation record des deux représentations des 15 et 16 novembre ne trompe pas : nos dynamiques « seniors » ont le vent en poupe ! C'est en effet un public conquis qui, après 3 h 30, sort de la salle enthousiaste et souriant, en dépit de la pluie !

Au programme : un spectacle en deux parties émouvant, drôle et enlevé sur le thème éternel de l'Amour, avec un grand « A ». Des chansons d'hier et d'aujourd'hui (que beaucoup fredonnent dans la salle), entrecoupées de sketches hilarants,, de danses endiablées. Un coup de chapeau pour les costumes et les décors et n'oublions pas les musiciens (Guy Meney : piano Christian Gaucher : orgue de barbarie et Bernard Plouvier : guitare) qui accompagnent avec brio cette chorale complètement « loufoque ».

À l'entracte : boissons, pâtisseries « maison », travaux de couture ; les membres des autres sections, ont fait des miracles. On se régale, on en profite pour faire quelques emplettes pour Noël (écharpes, manteaux pour chiens, boules de Noël en patchwork...).

La joyeuse troupe transmet sa bonne humeur et a encore mis « le paquet » cette année avec une organisation réglée comme... du papier à musique ! Sous la houlette de Jacqueline Galinet, chacun se révèle et donne le meilleur de lui-même.

Ce club, initié par Monique Mercier, élue et présidente de l'association, est le meilleur remède à la morosité et à la solitude qui frappe certains. Une présidente chaleureusement remerciée pour son engagement et son soutien qui part vers d'autres horizons plus bleus (le sud) mais qui participera au prochain spectacle ; c'est une promesse.

Le Club de l'amitié sera heureux de vous retrouver en 2015 pour son 5e spectacle, avec une nouvelle production pleine de surprises et de joie de vivre !

Petite précision, on parle beaucoup de la section chant mais savez-vous qu'il existe aussi d'autres sections ? Venez tester la marche, vous retrouver pour un après-midi jeux de société ou bien encore pour des travaux de couture.

Contacts

Club de l'amitié / Mairie du Vigen
06 11 40 87 71 et 05 55 31 96 06
www.le-vigen.fr

COMITÉ DES FÊTES

Samedi 12 juillet a eu lieu le feu d'artifice de la commune malgré le mauvais temps, nous avons eu une accalmie pendant le tir.

Dommage pour les enfants pour l'annulation des manèges et toboggan. Mais nous avons terminé par un bal avec l'orchestre de Jo et Alexis musette où la musique nous a portés tard dans la nuit.

Nous avons organisé notre loto le samedi 4 octobre, fourni de beaux lots. Une belle réussite et un public très nombreux.
Par mesure de sécurité Le comité a été obligé de refuser du monde. Nous nous en excusons auprès des personnes qui n'ont pu entrer. Nous avons fait des heureux et des moins heureux.
Merci à tous pour votre fidélité.

Dimanche 9 novembre nous avons également organisé un après-midi année 60 avec le groupe « Les chrystals ».

À retenir
Vendredi 12 décembre :
Assemblée générale.

Contacts

Comité des Fêtes / Mairie du Vigen
1, place Adrien-Delor - 87110 Le Vigen
comitedesfeteslevigen@gmail.com
05 55 00 51 17 / www.le-vigen.fr

CONCOURS DE LABOURS

Malgré un temps maussade, c'est avec dynamisme et enthousiasme que s'est déroulé le concours de labours cantonal le samedi 9 août à Villeneuve sur la commune du Vigen.

25 concurrents de toutes générations ont travaillé et pris de la peine, comme d'habitude, pour rendre un travail de grande qualité.
Nous avons pu les admirer, soit au volant d'engins dotés d'une haute technicité, soit en faisant un petit retour dans le temps avec des tracteurs datant du milieu du siècle dernier ; un vrai plaisir pour les yeux !

Ci-contre les résultats :

LABOUR A PLAT
1er BLANCHER Laurent, 2e BROUSSAUD Armand, 3e CARRER Gaëtan, 4e AUVRAY Benoit, 5e DECONCHAT Rémy, 6e LACROIX Nicolas, 7e FAUCHER Julien, 8e BONIFACE Frédéric, 9e FAUCHER Cédric, 10e GABORIAU David

LABOUR EN PLANCHE
1er MISSOU Pierre
2e CRUVEILHER Gilbert

JEUNES MOINS DE 16 ANS
1er DUCHEZ Bastien, 2e AUVRAY Maxime, 3e EYRICHINE Thibault, 4e BONNAUD Clément, 5e DESMOULIN Rayan

VIEUX TRACTEURS
1er NICOT Jean-Louis, 2e BONNAUD Frédéric, 3e BOULESTIN Aurélien, 4e DEBORD Raymond, 5e TESSIER Alain, 6e LAURENT Grégory, 7e CHATARD Daniel, 8e COQUIL Régis

LES GALOUPIOTS

Les Galoupiots se mobilisent comme chaque année et ce, depuis leur création en 2006.

Par le biais de son bureau dynamique et grâce à la mobilisation des parents, l'association a pour but de récolter des fonds qui permettront d'aider financièrement à l'achat de matériels pédagogiques et sportifs et à la réalisation de sorties éducatives et ludiques pour les enfants des écoles tout au long de l'année.

En 2013/2014 beaucoup de projets ont pu être soutenus par l'association :

ÉCOLE DE PUY-MÉRY :
- Classe de découverte de 3 jours à Lathus (86) : CM2
- Achat de calculatrices scientifiques : CM2
- Voyage de fin d'année au chantier titanesque de Guédelon : CM1

ÉCOLE DU BOURG :
- Participation à l'achat d'une structure de gymnastique
- Achat de matériel scientifique sur l'électricité : CP/CE1
- Sortie au musée de Rochechouart : PS/GS/CE2
- Sortie à la patinoire de Limoges : CP/CE1
- Sortie à la fabrique de billes en terre « Bille en Brousse » à St-Maurice-les-Brousses et visite de l'entreprise Bijou à St-Yrieix-la-Perche : CE2
- Activité Poney au centre équestre de St-Hillaire-Bonneval : GS /MS
- Sortie à la ferme Pédagogique de Rilhac-Lastours : PS/MS

Enfin, un goûter en fin d'année a été offert aux deux écoles. Ainsi, plus de 4 500 € ont pu être distribués aux deux écoles et ce, pour le plaisir des petits mais aussi des parents.

Les actions menées par les Galoupiots en 2013/2014 :
- Tombola
- Vente de sapins de Noël
- Loto des écoles
- Vente de madeleines Bijou
- Et la traditionnelle kermesse de fin d'année.

Cette année l'association reconduit ses actions et son engagement auprès des écoles :
l'opération madeleines Bijou a connu un franc succès, les sapins de Noël sont de retour et une super Fiesta des Galoupiots est prévue le 29/03/2015.
À vos agendas, nous vous attendons nombreux !!!

L'association remercie l'ensemble des parents d'élèves, pour leur soutien et leur participation lors des différentes manifestations. N'hésitez pas à nous rejoindre. À bientôt.

Contacts

Les Galoupiots
Yannick Moine, Président
05 55 00 51 17
galoupiots.levigen@gmail.com
http://galoupiot.over-blog.com

COURS DE YOGA & D'AÏKIDO

COURS DE YOGA

Assouplissements, maîtrise de soi, détente, relaxation…
Le yoga apporte équilibre et bien -être. Venez pratiquer ou découvrir le yoga les lundis de 18 h 30 à 20 heures.

COURS D'AÏKIDO

L'aïkido est pratiqué par des femmes et des hommes de toutes tailles et et de tous âges. Le but de la pratique est de s'améliorer, de progresser ; techniquement, physiquement et mentalement.
La bonne humeur règne sur les tatamis tous les lundis de 20 h 30 à 22 heures.

Contacts

Dojo Val de Briance
Avenue St-Éloi - Solignac
05 55 04 13 52 ou sur place pour un cours de découverte.

UNION SPORTIVE SOLIGNAC-LE VIGEN

Le foot a repris à Solignac !!! Les entraînements ont recommencé depuis début août pour la catégorie seniors et à partir de fin août pour l'école de foot et les vétérans.

Les équipes « seniors » (soit 3 équipes) ont débuté leur championnat le week-end du 6-7 septembre. Les tours de coupe ont aussi démarré, avec des déplacements en Corrèze pour l'équipe fanion. Les jeunes ont quant à eux repris la compétition mi-septembre. Faute d'effectif suffisant, le club ne peut engager une équipe féminine en championnat. Cependant les joueuses continuent de s'entrainer une fois par

semaine et recherchent toujours de nouvelles coéquipières afin de pouvoir intégrer le championnat la saison prochaine !

ZOOM SUR LES VÉTÉRANS :
Ils ont repris le chemin des entraînements le 24 août dernier et sont heureux de se retrouver dans la bonne humeur. Après leur périple arcachonnais fin juin, ils vont disputer une quinzaine de matchs cette saison. Le groupe est composé d'un effectif de 21 joueurs âgés de 36 à 56 ans.
Les vétérans sont toujours heureux de pouvoir pratiquer leur sport dans la joie, la convivialité et la bonne humeur ! Toutes les personnes désireuses de s'investir dans l'association sont les bienvenues !

Planning des entraînements

U7 et U9 : mardi de 18 h à 19 h 30
U11 et U13 : mercredi de 18 h à 19 h 30 et vendredi de 18 h 30 à 19 h 30
Seniors : planning en ligne sur le site Internet
Vétérans : dimanche matin
Féminines : jeudi de 19 h 30 à 21 h

Contacts
06 84 71 04 98 / www.ussolignaclevigen.fr
Facebook : Union-Sportive-Solignac-Le-Vigen

CRESCENDO AU VIGEN

Crescendo : tout pour la musique !

Le temps maussade n'ayant pas entamé leur moral, les amateurs étaient nombreux le 5 octobre dernier pour chiner, qui un vinyle, qui un instrument, juste pour le plaisir ou pour soutenir l'initiative de l'association Crescendo et son équipe de bénévoles toujours aussi dynamique !
Pour ce 3e vide-grenier musical, beaucoup de stands de disques mais aussi des stands d'instruments avec en majorité guitares électriques et accordéons. Corinne Garaud-Bouquaud, la présidente, se réjouit de la quinzaine d'exposants (le double de l'an dernier) mais aurait souhaité voir plus d'instrument en vente expliquant que cette initiative a vu le jour il y a

3 ans afin que les élèves de l'école de musique du SIVOM Solignac-Le Vigen puissent acquérir du matériel d'occasion de qualité à un prix raisonnable.
Un bilan très satisfaisant, avec des exposants fidèles et enthousiastes, comme John Redman qui à fait parvenir ce message de soutien très encourageant à l'association :

« Bravo et merci !
Juste un petit mot pour vous féliciter pour l'organisation efficace et chaleureuse du Vide-grenier musical de dimanche. J'ai passé une excellente journée en votre compagnie et même si les ventes auraient pu être meilleures c'étaient largement compensé par la quantité d'excellents contacts que j'ai pu avoir avec des guitaristes de tous niveaux.
Cerise(s) sur le gâteau, pas une mais 2 photos dans le Popu ! J'étais content d'y lire en plus que vos objectifs étaient atteints. Ce que je trouve sympa dans ce genre d'évènement c'est l'effet boule de neige - vous faîtes du bon boulot, les exposants sont contents, cela en attire d'autres et le public en profite !
Bien que je pense réorienter mon activité/passe-temps vers plus de qualité et moins de quantité je suis sûr que l'année prochaine j'aurai des choses à exposer chez vous. Rien que pour avoir la possibilité de parler guitare toute le journée, ça vaut le coup. »

L'assemblée générale de Crescendo s'est tenue le 23 octobre dernier, en présence de Sylvie Baudou venue représenter la commune, afin d'établir le bilan de l'année. Un exercice positif puisque l'association a encore organisé avec succès 3 manifestations :

- Assiette musicale en avril : soirée piano-voix + soirée dansante + tapas (environ 200 personnes)
- Auditions de l'école de musique du SIVOM Solignac-Le Vigen en juin : buvette + grillades
- 3e vide-grenier musical.

L'association remercie la municipalité du Vigen de son soutien (prêt de salle et subvention) ainsi que le comité des fêtes (convention de prêt de salle pour le vide-grenier musical).

NOUVEAU BUREAU
- Présidente : Corinne Garaud-Bouquaud (06 03 68 15 62)
- Vice Président : Mathieu Dutriat
- Trésorière : Michèle Chambon
- Trésorier adjoint : Joël Chaillou
- Secrétaire : Chantal Maligne
- Secrétaire adjointe : Myriam Chaillou (06 37 34 97 37)

Suivez-nous sur Facebook et n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir au sein de l'association !

À vos agendas !

- Samedi 4 avril 2015 : assiette musicale
- Samedi 20 juin 2015 : auditions de l'école de musique du SIVOM Solignac-Le Vigen
- Dimanche 4 octobre 2015 : 4e bourse musicale (nouvelle appellation)

Contacts
Association Crescendo au Vigen
Mairie du Vigen
1, place Adrien-Delor - 87110 Le Vigen
06 37 34 97 37 / www.le-vigen.fr
Et suivez-nous sur Facebook !

CONFESSION D'UN PASSIONNÉ

La passion m'habite depuis toujours, et faire revivre travaux et traditions d'autrefois, voilà un petit bonheur que je veux partager avec les lecteurs de ma commune.

Les préparatifs mijotent une année durant, puisque cela commence au mois d'octobre avec le choix du champ qui sera ensemencé, et qui devra amener la récolte à maturité vers le mois de juillet, l'ensoleillement déterminant le bon moment pour la moisson.

Pendant ce temps, avec des amis également passionnés, nous nous affairons aux révisions et essais minutieux des engins indispensables : tracteurs, lieurs, fléaux, fourches et la batteuse qui a presque 100 ans.

Le jour J arrivera donc au mois d'août, les ronronnements et les cliquetis des machines raviront les quelques 60 convives, qui au souper, dégusteront poulets rôtis, flognardes, et tartes aux pruneaux.

Claude Duroux

LOISIRS FORM'

Créée en 1990, l'association propose 2 activités au Vigen :

L'INITIATION À LA DANSE (5-7 ans) au foyer des jeunes le mercredi de 17 h 15 à 18 h 15 en période scolaire. Les enfants y retrouvent avec joie Christelle LALY, professeur, qui leur fait découvrir et aimer la danse.

LE STRETCHING (de 7 à 77 ans). Les adeptes ont toujours plaisir à se retrouver pour travailler leur renfort musculaire, la relaxation et la respiration en profondeur pour un meilleur maintien.
Cette discipline est confiée à Anthony ROUGIER chaque mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 dans la grande salle du Centre polyvalent, en période scolaire.

Contacts

Loisirs Form" : 05 55 00 51 17

AVIS AUX ASSOCIATIONS
Votre page sur www.le-vigen.fr !

Associations, pour obtenir des informatins, créer ou mettre à jour votre page contactez la mairie du Vigen au 05 55 00 51 17 ou : mairie-le-vigen@orange.fr

JUDO CLUB VAL DE BRIANCE

Depuis la rentrée de septembre, Gaylor a rejoint Sébastien comme entraineur du Judo Club Val de Briance.
À eux deux, ils se partagent les entrainements de judo et de taïso.

Les horaires ont été modifiés afin de mieux vous satisfaire.
Des cours sont désormais proposés les mercredis après midi, dès 16 h 30 pour les plus petits, le jeudi, le vendredi et le samedi matin.
Dès 4 ans, nous accueillons vos enfants pour un éveil au sport et aux valeurs du judo que sont par exemple la politesse, le respect, le courage, ou encore l'amitié.
Pas de limite d'âge, il n'est jamais trop tard pour vous lancer de nouveaux défis, participer à des challenges ou tout simplement pratiquer un « judo-loisir ».
Pas de période non plus pour débuter, nous vous accueillons toute l'année.

Vous voulez vous muscler un peu ? Faire quelques abdos et du gainage? Travailler votre cardio ? Jouer au ballon prisonnier ? Travailler votre adresse pour améliorer votre endurance ? Alors venez rejoindre le groupe du Taïso .
Le jeudi soir à 19 h 30 avec Gaylor ou le samedi à 9 h 45 avec Sébastien, pour une heure de sport, dans une ambiance conviviale et détendue.

Comme chaque année, nos judokas continuent de s'illustrer sur les podiums, que ce soit sur le plan local, régional ou national.
Depuis septembre dernier, Florian, Baptiste et Rémi sont commissaires sportifs régionaux.
Marine, devenue arbitre départementale, a participé au championnat de France juniors, s'est classée 13e au championnat de France cadets puis 2e au tournoi de Rochefort.
Canelle et Hélène ont été sélectionnées avec l'équipe de la Haute-Vienne pour participer aux Championnats de France par équipe.
Colleen se classe 3e au Tournoi de la Corrèze.
Cette saison s'annonce encore très prometteuse !

Contacts

Un renseignement ? Venez nous voir sur place ou bien contactez-nous :
judoclubvaldebriance@gmail.com
Françoise Garnier – tél. 06 22 89 73 47
Pascal Floirat – tél. 06 71 74 84 70

RENAISSANCE SOLIGNAC-LE VIGEN

UNE CROIX POUR L'ÉGLISE DU VIGEN

Toujours soucieuse de participer à la protection et à l'enrichissement du patrimoine local, l'association Renaissance de Solignac-Le Vigen a contribué à l'embellissement de l'église du Vigen en faisant don à la paroisse d'une magnifique croix en laiton et bois qui orne désormais le choeur. Cette œuvre, réalisée par deux artistes du Vigen, Cédric Robert et Dominique Folliot a pu être découverte et admirée par tous lors des Journées du patrimoine et des cérémonies inaugurales des travaux de l'église les 25 et 26 octobre.

D'autres évènements ont ponctué l'été :
- Participation à la « Randonnée du Populaire » avec la pose de panneaux signalant le patrimoine remarquable.
- L'exposition d'été dans l'abbatiale : « L'an 632…Déjà l'Europe avec des moines en chemin »
- Accueil des participants au congrès archéologique de France.
- 19 septembre « Balade contée dans le bourg de Solignac illuminé aux lampions », le conteur Jean-François Vignaud et les musiciens du groupe « Chabiran » ont enchanté l'assistance dans l'abbatiale et non dans le bourg illuminé, pour cause de mauvais temps.

Et pour la fin d'année :
- 28 novembre : Soirée « documents anciens » consacrée à la guerre de 14, notamment concernant la vie des enfants à cette époque.
- 19 décembre, l'événement phare de l'année : LE CONCERT DE NOËL AUX CHANDELLES où nous aurons la joie d'accueillir à nouveau le génial Nemanja Radulovic et l'ensemble des Trilles. Les chants de Noël seront interprétés par une chorale de Gospel composée de jeunes enfants. Ce concert aura lieu le vendredi 19 décembre 2014, à 21 h, dans l'abbatiale de Solignac, illuminée de milliers de bougies. Une soirée inoubliable à ne pas manquer… Renseignements et réservations : Office de tourisme de Solignac tél. 05 55 00 42 31

Nous souhaitons vous retrouver nombreux lors de nos manifestations, et vous rappelons que toutes les personnes passionnées d'histoire, de patrimoine et de musique sont les bienvenues ; une réunion a lieu tous les premiers lundis du mois, venez nous rejoindre.

Contacts

Renaissance Solignac - Le Vigen
Noëlle Gilquin : 05 55 00 54 59
Christine Hervy : 05 55 00 41 44
renaissancesolignac@laposte.net
http://renaissancesolignac.voila.net

Cédric Robert & Dominique Folliot installent la nouvelle croix

Reportages

Ponsage de la table en chêne massif et laiton dans l'atelier

AU BOIS DE ROSE, ATELIER D'ÉBÉNISTERIE

Cédric Robert est un artisan ébéniste amoureux de son métier. Issu de la fameuse école Boulle, l'une des plus prestigieuses écoles d'art et de design d'Europe, ce parisien s'est spécialisé dans la création d'objets d'art et la restauration d'antiquités. Il pratique également la marqueterie, la sculpture et maîtrise l'art très élaboré du vernissage sur différents supports.

Après une activité d'un an et demi en région parisienne avec un associé, ce jeune et discret trentenaire décide fin 2010 de "tout lâcher" pour une vie plus saine et plus proche de la nature. Il choisit le Limousin qu'il connaît bien depuis l'enfance pour y créer son activité. Pour implanter son atelier, son choix se porte alors sur notre commune et plus précisément dans ce qu'il qualifie de « petit coin de Paradis » : le Domaine de Ligoure. C'est en effet dans une ancienne menuiserie, dont il rachète le matériel, que Cédric imagine, découpe, ponce, peaufine avec soin des pièces uniques pour un public très divers ; qu'il soit local ou parfois très éloigné.

Table aux influences africaines

Lors de notre première rencontre, il travaille sur une table en chêne massif de 4,5 m le long, entièrement démontable, sur laquelle courent deux bandes de laiton brossé ; un défit technique auquel il faut rajouter l'étape délicate du vernissage (voir photo). Un travail qui demande rigueur, patience et une bonne connaissance des matériaux car le bois est vivant et ne réagit pas toujours comme on pourrait le souhaiter. C'est pourquoi il choisit avec soin les essences avec lesquelles il élabore mobilier et objets et préfère les circuits courts avec ses fournisseurs, comme la scierie de La Meyze à laquelle il achète la majorité du bois qu'il transforme. Sur son site Internet, il explique simplement sa démarche et l'on perçoit la curiosité qui continue de l'animer quant à ce noble matériau :
« Quand je crée un objet pour une demande bien précise, je m'inspire de ce que les personnes aiment et de ce qui les touche. Par la suite je personnalise l'ensemble en y intégrant mes valeurs et mes inspirations : l'art urbain, l'art africain, les styles traditionnels, la nature (pour ses formes et ses textures) et parfois je réinterprète ce qui a déjà été fait (c'est rare mais j'aime aussi rendre hommage à l'ébénisterie traditionnelle)...

Je sais travailler tout type de bois et de placage et suis toujours en quête d'essences intéressantes pour pouvoir découvrir différentes couleurs et veinages. ».
On imagine souvent qu'un meuble créé par un ébéniste est très onéreux, mais Cédric assure que certaines de ses pièces ne sont pas plus chères que des marques proposant du mobilier en kit, par exemple ! Serait-ce une allusion à l'enseigne suédoise au nom si célèbre ? Il acquiesce et parle avec autant d'enthousiasme de ses clients paysans que de Vacheron Constantin pour lequel il a réalisé une boîte à montres de luxe . L'ébénisterie se démocratise et n'est plus l'apanage des personnes aisées. Les clients font plutôt appel à lui parce qu'ils aiment le bois et qu'ils « rêvent » d'une pièce faite et pensée pour eux ; c'est toute une philosophie plus qu'une histoire d'argent. Dans tous les cas, c'est une histoire... d'amour.
À notre question pourquoi « Au bois de Rose » comme nom de société, il sourit et explique : l'appellation « bois de rose » est utilisée pour désigner des bois rares de couleur rose ou à veine rosée utilisés en placage pour la marqueterie mais c'est aussi en référence au prénom de sa compagne (Rose-Hélène) qui a quitté la vie parisienne et son métier pour suivre son amoureux et fonder une famille. Une belle histoire d'amour, on vous l'a dit !

Zoom

Cédric Robert a réalisé le mobilier liturgique de l'église Saint-Mathurin du Vigen : estrade, autel, ambon et croix (en collaboration avec Dominique Folliot, dinandier également installé à Ligoure)

En savoir plus sur Cédric Robert ?

Au bois de Rose, atelier d'ébénisterie,
Domaine de Ligoure - 87110 Le Vigen
06 09 56 44 05 / auboisderose@hotmail.fr
www.auboisderose.fr

En savoir plus sur Dominique Folliot, dinandier ?

En savoir plus sur Dominique Folliot, dinandier ?
http://www.youtube.com/watch?v=QE60ojNWNcg
(source : AlterNature média)

Photos en couleur à voir en page 2

LE VIGEN TERRE DE CINÉMA

On vante souvent la commune du Vigen pour la beauté de sa nature encore sauvage et ses points de vues très "photogéniques", mais savez-vous que certains domaines, comme Ligoure et Le Reynou, attirent de plus en plus de productions cinématographiques et télévisuelles, participant à son développement et à son rayonnement ?

Au fil des années, ils sont ainsi devenus des lieux incontournables pour les réalisateurs ; que ce soit pour le cinéma ("Ceux qui m'aiment prendront le train" de Patrice Chéreau), ou pour la télévision ("Victor Sauvage" de Patrick Grandperret ou bien la série "Un village français").

En septembre dernier, Ligoure accueillait l'équipe de Prespective films (Paris) pour le tournage de "Sweety Valentin", un court-métrage de 26 min réalisé par Guillaume Bureau. Un film intimiste sans silhouettes ni figurants qui raconte comment Suzy, actrice recluse et vieillissante, va aider Félix, secrètement amoureux d'un homme, à vaincre ses peurs et à franchir le cap.
Un beau casting avec Tanya Lopert qui a tourné avec les plus grands réalisateurs (Molinaro, Costa-Gavras, de Broca, Fellini, Resnais, Lelouch, Téchiné...), Julien Dupuy et Ghislain de Fonclare, qui, avec ce film, signe sa 4e collaboration avec le réalisateur.

Le réalisateur vérifie le combo

Après 3 jours de plans extérieurs dans une propriété à St-Jouvent, l'équipe s'est donc implantée à Ligoure durant 5 jours pour tourner les plans en intérieur.
Logée et nourrie de "bons petits plats" par l'association du château, nous avons découvert une équipe très pro et enthousiaste constituée d'une vingtaine de techniciens en partie locale, avec en prime un Vigenois dans le staff déco ! Ce jour-là, l'équipe tournait une scène de déambulation de nuit des deux personnages masculins à travers les pièces et couloirs du château. Cette scène, tournée en "nuit américaine"* a nécessité la venue d'un opérateur steadicam** afin de donner plus de fluidité dans les déplacements.

Ce film est soutenu par le Pôle cinéma (Conseil régional du Limousin) qui organisera en 2015 une projection du film au Lido (Limoges) en avant-première, alors : tous au cinéma !

* Pour réaliser une nuit américaine, on tourne de jour en utilisant, en plus d'une sous-exposition de la pellicule, des filtres (généralement bleus) directement placés sur l'objectif de la caméra.
Cette technique très économique est plutôt simple à mettre en œuvre mais n'est pas aussi réaliste qu'un tournage de nuit qui nécessite des moyens plus coûteux (éclairages, pellicule spéciale...).
** Le steadicam est un système stabilisateur permettant la prise de vues en travellings (déplacements de la caméra) fluides, grâce à son système comportant un harnais, un bras articulé et une visée hors caméra.

Un vigenois décorateur sur le tournage

Musicien connu et reconnu, Yannick Moine travaille depuis maintenant 5 ans comme décorateur pour le cinéma et la télévision. Une nouvelle activité qu'il développe patiemment au point de créer à Vicq-sur-Breuilh un atelier de construction de décors qui lui permettra de travailler dans de meilleures conditions et qu'il envisage aussi mettre à disposition d'équipes techniques à la recherche d'un lieu plus approprié à cette activité.

Le métier de décorateur de plateau n'est pas de tout repos mais absolument passionnant ! Il requière de nombreuses qualités : bonne compréhension de la demande du réalisateur, créativité et savoir-faire, sens esthétique, inventivité, réactivité et un bon carnet d'adresses afin de dénicher mobilier, accessoires nécessaires au tournage. Au-delà de son travail sur le plateau, il passe beaucoup de temps à sillonner les routes pour acheter des matériaux ou pour récupérer des éléments prêtés voire loués pour constituer le décor. Car, il faut bien le dire, le cinéma « triche », et ceux qui connaissent bien le château de Ligoure ne reconnaîtront sans doute pas le mobilier et la décoration habituelle ; c'est là tout le talent des décorateurs !

Pôle Cinéma du Limousin

La région Limousin est devenue une véritable "terre d'accueil" pour les tournages de films de long-métrage, de court-métrage, de documentaires et de téléfilms grâce à la mise en place d'une politique dynamique d'accueil de tournages et de soutien aux productions

L'équipe son

Retouche maquillage et point avec le réalisateur

cinématographiques et audiovisuelles.
Depuis 1998, le Pôle cinéma de la région Limousin apporte une aide financière et logistique afin de concrétiser les projets cinématographiques sur son territoire.
Le bureau d'accueil de tournages accueille les productions cinématographiques et audiovisuelles.
Il offre une aide logistique et administrative afin de favoriser l'implantation et le travail des équipes de production en mettant à leur disposition sa parfaite connaissance de la région et un ensemble de services d'informations et d'assistance.
Il fait également la promotion des films avant, pendant et après leur tournage en étant présent sur les festivals nationaux (Cannes, Vendôme, Clermont-Ferrand...) et en venant en appui des salles de cinéma pour la diffusion des œuvres en Limousin.

Enfants ou adultes, vous rêvez de cinéma ?

Vous pouvez vous aussi participer à un tournage en devenant figurant ! Surveillez le site, le Facebook du Pôle cinéma ou encore la presse locale ; des castings sont régulièrement organisés. Voilà une bonne occasion pour découvrir le monde de la TV et du cinéma de l'intérieur et, pourquoi pas, faire naître des vocations. http://cinemaenlimousin.fr

Ils ont tourné au Vigen

Cinéma

- 1997 "Ceux qui m'aiment prendront le train" de Patrice Chéreau avec : Jean-Louis Trintignant, Pascal Gréggory, Dominique Blanc et Charles Berling - 1 h 30 - (Château de Ligoure)

Téléfilms et séries

- 2002 "Un goût de sel" de Hélène Marini, avec Valérie Dréville, Pascal Bongard, Gérald Thomassin - 1 h 30 - Aeternam Films TV Arte
- 2004 "Celle qui reste" de Virginie Sauveur avec Julie Depardieu et Julien Boisselier - 1 h 30 - K'ien Productions - France 2
- 2006 "Les camarades" de François Luciani avec Valérie Donzelli, Laure Marsac, Vanessa Gravina, Jean-Michel Portal, Malik Zidi, Olivier Sitruk - 3 x 1 h 40 - K'ien Productions
- 2009 et 2010 "Victor Sauvage" de Patrick Grandperret avec Jean-Luc Reichman - 3x 52 minutes (Parc du Reynou) - TF1
- 2009 et 2010 "Un village français" épisodes 1 à 18 (Château de Ligoure) - France 3

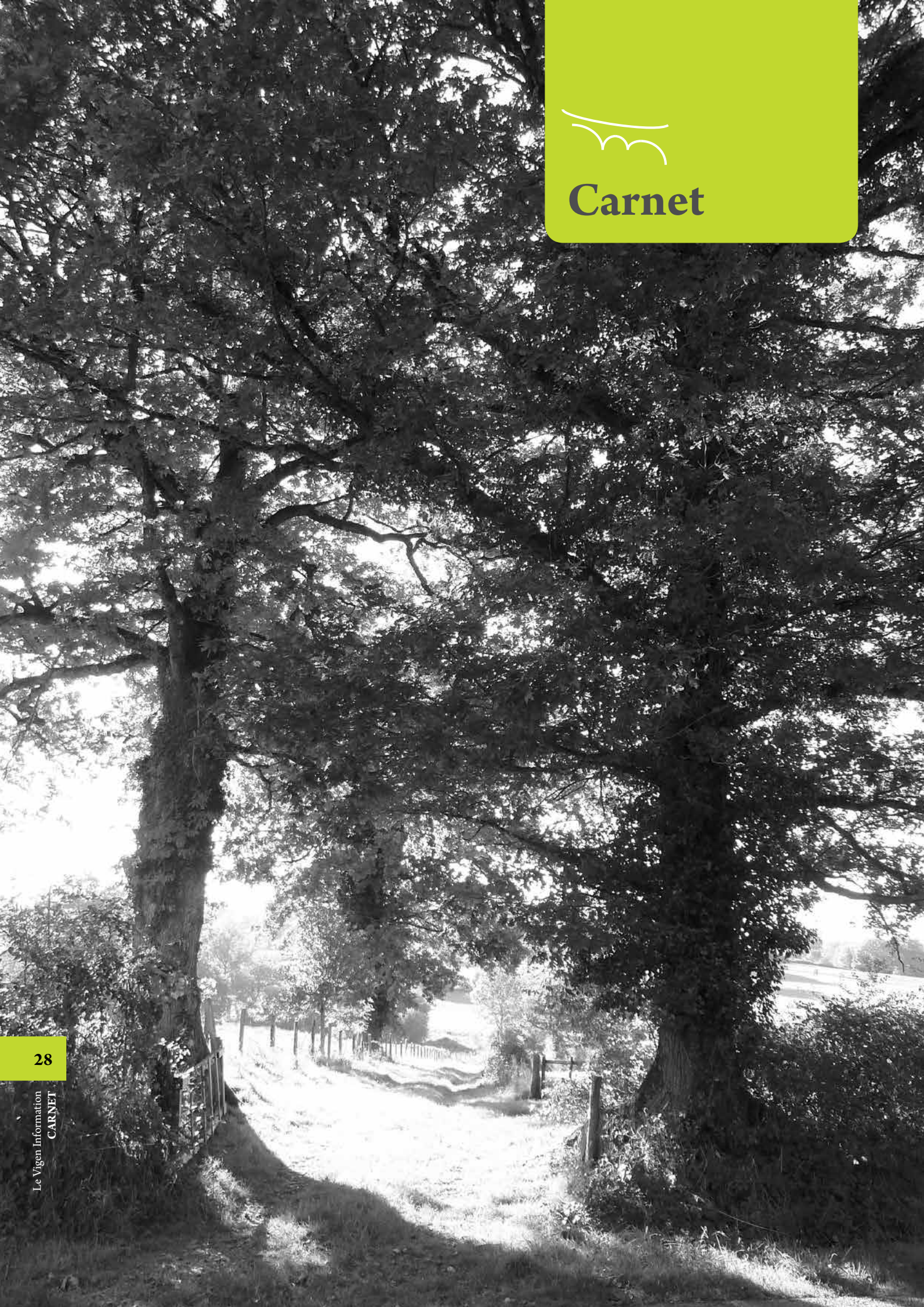

Carnet

Mémento

MAIRIE

- 05 55 00 51 17
- mairie-le-vigen@wanadoo.fr
- www.le-vigen.fr

Lundi-vendredi :
8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h 30
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30
(Vacances scolaires : fermée le samedi)

AGENCE POSTALE

05 55 30 80 19
Lundi : 13 h 50 / 16 h 15
Mardi-vendredi : 9 h / 12 h et 13 h 50 / 16 h 15
Samedi : 9 h / 12 h

BIBLIOTHÈQUE

05 55 00 53 73
bibliotheque-le-vigen@orange.fr
Lundi, mardi, vendredi : 16 h / 18 h 30 (18 h en hiver). Mercredi : 9 h 30 / 11 h 30 et 14 h / 18 h. Samedi : 10 h / 12 h

CENTRE CULTUREL POLYVALENT

Location de salles : s'adresser à la mairie

ÉCOLE DE MUSIQUE (SIVOM)

S'adresser à la mairie

RAMASSAGE DES POUBELLES

- Déchets ménagers non recyclables
Poubelle verte : tous les lundis après-midi
- Déchets ménagers recyclables
Poubelle bleue : le mercredi après-midi, tous les quinze jours (semaines paires).

DÉCHÈTERIES

- La plus proche : rue Léonard Samie (ZI de Romanet) à Limoges. Ouverture : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h tous les jours sauf le lundi.
- Toutes les infos sur les autres déchèteries de Limoges Métropole : www.agglo-limoges.fr/fr/services/decheteries.

COLLECTE DES TEXTILES

Colonne d'apport volontaire en centre bourg derrière la salle polyvalente.

COLLECTE DU VERRE

Colonnes d'apport volontaire
- PUY-MÉRY, près de l'école, à côté de l'ancienne salle de l'Amicale Laïque.
- BOURG, derrière le centre commercial (prendre à gauche la voie qui le contourne).
- LES FARGES, en haut du lotissement au fond du petit parking. Route de Boissac, à coté de l'abribus au début du chemin des Vergnades.

ENCOMBRANTS

Ramassage à domicile une fois par trimestre. Il est impératif de s'inscrire à la mairie au plus tard 10 jours avant le ramassage. Prochains passages : les jeudis 12 mars et 11 juin 2015.

TRANSPORTS

AUTOCARS

Une liaison par autocar est assurée tous les jours aux alentours de 7 h et 14 h, vers Limoges, retour le soir vers 18 h. Il y a cinq points de desserte sur la commune. Plus de précisions : s'adresser à la mairie.

TÉLOBUS

Du lundi au samedi sauf les jours fériés les lignes 42 et 43 du Télobus relient 10 points d'arrêt sur la commune au pôle Saint-Lazare de la STCL. À noter : le circuit sera rallongé à la rentrée, son parcours sera communiqué sur les sites du Vigen et de la STCL. Tout sur le fonctionnement de Télobus et ses horaires sur : www.stcl.fr ou bien www.le-vigen.fr

Numéros d'urgence

- Gendarmerie de Solignac : 05 55 00 50 03
- S.A.M.U. : 15
- Police : 17
- Pompiers : 18
- Sans abri : 115
- Appel d'urgence européen : 112
- Enfance maltraitée : 119
- Centre anti-poisons de Bordeaux : 05 56 96 40 80

PREMIERS SECOURS

Défibrillateurs cardiaques sont en libre service :
- Au Vigen, coté droit de la mairie.
- À Solignac à gauche de la porte d'entrée de la mairie.
- Au stade de foot sur la façade des anciens vestiaires.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

MÉDECINS
Groupe médical du Vigen
16 avenue de la Gare
05 55 00 51 69

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
Cabinet de rééducation du Val de Briance. 4b allée des Pommiers / 05 55 00 53 80

ORTHOPTISTE
Élodie SANTRAN
9 avenue Frédéric-Le Play
05 55 48 62 99

VÉTÉRINAIRE
Clinique vétérinaire C. de ROSIERS Centre commercial du Bas-Faure (Carrefour)
05 55 06 90 90

PSYCHOLOGUE
Delphine LISSAJOUX
9 avenue Frédéric-Le Play
06 30 06 87 82

SOINS INFIRMIERS
- Bernadette CHAMBON
Bretet - St-M.-les-Brousses
05 55 00 41 94
- Sylviane GUITTARD
Haut-Vauzelas / 05 55 48 99 03
- Croix rouge française
16 rue François-Perrin - Solignac
05 55 00 51 39
- Cabinet MAURILLEGANT, FAUCHER, BARRIÈRE
64 avenue Saint-Éloi - Solignac
05 55 00 57 71
- Vincent RIVET
35 ch. Écoles de Boissac - Le Vigen
05 55 48 68 90 / 06 61 36 23 25

ASSISTANTE SOCIALE

Carine LANNETTE tient une permanence à la salle polyvalente les 2e et 4e lundis du mois, de 14 h à 16 h. S'adresser à l'antenne des Portes Ferrées : 32 rue Domnolet-Lafarge à Limoges.
05 55 30 09 96 ou 05 55 30 09 90.

RÉFÉRENTE GÉRONTOLOGIQUE

Aurélie MARTIN
Conseil général de la Haute-Vienne
Maison du département
4bis avenue des Coutures - Limoges
05 55 45 13 45

AIDE À DOMICILE

Service d'accompagnement et d'aide à domicile de la croix rouge.
16 rue François-Perrin - Solignac
05 55 00 51 39

Agenda

> Samedi 6 décembre, 15 h

Les ateliers de Noël, bibliothèque Association Culture et Loisirs, section bibliothèque.

> Samedi 13 décembre, 15 h

Noël des minots. Salle polyvalente.

> Vendredi 19 décembre, 20 h30

31e concert de Noël aux chandelles, abbatiale de Solignac.
Nemanja Radulovic et « Les Trilles ».
Chorale de Gospel.
Renaissance de Solignac-Le Vigen.

> Janvier

Exposition sur les châteaux et maisons bourgeoises du Vigen, bibliothèque. Association culture et loisirs Val de Briance, section bibliothèque.

> Dimanche 11 janvier, 14 h30

« Thé dansant » du comité des fêtes. Salle polyvalente.

> Mercredi 14 janvier, 19 h

Vœux du conseil municipal aux habitants. Salle polyvalente.

> Samedi 31 janvier

Loto AICA. Salle polyvalente.

> Dimanche 22 février

Loto AAPPMA. Salle polyvalente.

> Mars, Printemps des poètes

Association culture et loisirs Val de Briance, section bibliothèque.

> Jeudi 19 mars

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.
Rendez-vous devant le monument aux morts pour toutes les personnes désirant s'associer à cette journée du souvenir. L'horaire sera précisé ultérieurement par voie de presse.

> Samedi 28 mars

• Les ateliers de Pâques, bibliothèque Association culture et loisirs Val de Briance, section bibliothèque.
• Soirée dansante des « Galoupiots » Salle polyvalente.

> Samedi 5 avril, 20 h 30

Soirée « assiette musicale »
Association Crescendo.
Salle polyvalente.

> Vendredi 1er mai, 15 h

Vide-grenier et foire artisanale dans le centre bourg du Vigen.
Comité des fêtes.

> Vendredi 8 mai

Commémoration de la fin de la Seconde guerre mondiale.
Rendez-vous devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir. L'horaire sera précisé ultérieurement par voie de presse.

> Mai

Après-midi jeux de société et jeux divers - ouvert à tous , association culture et loisirs val de Briance – section bibliothèque (date communiquée par voie de presse et affichage public).

> Du 9 au 12 juin

Voyage sur la route de Compostelle.
Club de l'amitié.

> Samedi 20 juin

Auditions de l'école de musique avec la participation de l'association Crescendo au Vigen.
Salle polyvalente.

AVIS AUX LECTEURS DU VIGEN INFORMATION

Vous souhaitez figurer ou écrire dans les pages du magazine d'information (vie des associations, reportages...) ? Merci de transmettre votre demande ou vos texte + visuel(s) par email à : communication.mairie.le.vigen@gmail.com.

En fonction de la place et de l'esprit du magazine, le comité de rédaction se réserve le droit de modifier les articles qui lui sont adressés.
D'avance merci de votre compréhension.

C'EST LA VIE

NAISSANCES

Ana, Noémie, Nathalie CLARISSOU
3/08/14
Lola, Khaleesi COSTE
12/08/14
Paul, Antoine, Jean RÉGNIER
25/08/14
Candice DECONCHAT
29/08/14
Victoire, Armandine CORNÉE
30/09/14
Ambre MALIVERT
8/10/14
Chloé, Suzanne BEZARD
28/10/14
Tom, Daniel, Jacques BRANDY
30/10/14
Naëla, Juliette STOTE
7/11/14
Matthei, Christian, Pierre GODARD
8/11/14

PARRAINAGE CIVIL(BAPTÊME RÉPUBLICAIN)

Lylou, Sophie DRUOT
30/08/14

DÉCÈS

Renée, Odette BONNY, dite « Nénette », veuve de Jean, Charles, Marie MOULON
01/08/14
Léocardie WENCLIK veuve de Antoine GRZESIC
08/11/14
Robert SADARNAC
19/11/14

MARIAGES

Juliette PHAN THANH & Karine Claudie GENTZBITTEL
12/07/14
Virginie PEYTOUR & Sylvain, Jean, Marie BAJOU
2/08/14
Christelle JAMMET & Hervé Philippe CHEMIN
2/08/14
Lucie NOC & Jérémy, Alexandre SEGUIN
30/08/14
Corinne COUSSY & Olivier CATALIFAUD
13/09/14

Samedi 13 Déc. à 15 heures
salle polyvalente

Noël des minots

spectacle & goûter

gratuit !

BOUQUET D'HISTOIRES

contes populaires proposés par
Joëlle Pascal de la Cie O KAZOO

Un spectacle offert par la municipalité du Vigen

Ville Vigen

mairie

le Vigen information

automne-hiver 2014

Prochain numéro
ÉTÉ 2015
À bientôt !